

**Direction des Études et Synthèses Économiques**

**G 2011 / 12**

**Évaluation de la transformation  
de la réduction d'impôt en crédit d'impôt  
pour l'emploi de salariés à domicile en 2007**

**Claire MARBOT et Delphine ROY**

**Document de travail**



**Institut National de la Statistique et des Études Économiques**

# INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES

*Série des documents de travail  
de la Direction des Études et Synthèses Économiques*

**G 2011 / 12**

## **Évaluation de la transformation de la réduction d'impôt en crédit d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile en 2007**

**Claire MARBOT et Delphine ROY\***

JUILLET 2011

Les auteurs remercient José BARDAJI et Stéphane CARCILLO pour leur lecture attentive et la pertinence de leurs remarques, ainsi que Nicolas CARNOT, Nicolas FERRARI, Michel HOUEBINE et les participants au séminaire Fourgeaud de mars 2011. Cette étude a également bénéficié de l'appui technique de Magali BEFFY, Laurent DAVEZIES et Xavier D'HAULTFOEUILLE et de l'aide de Laurent AUZET pour l'utilisation des données. Les erreurs et omissions qui subsisteraient nous demeurent pleinement imputables.

---

\* Département des Études Économiques d'Ensemble - Division « Redistribution et Politiques Sociales »  
Timbre G210 - 15, bd Gabriel Péri - BP 100 - 92244 MALAKOFF CEDEX

# Évaluation de la transformation de la réduction d'impôt en crédit d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile en 2007

## Résumé

Depuis 1991, recourir à des services à domicile permet aux personnes payant l'impôt sur le revenu d'en déduire 50 % des sommes dépensées. Cette réduction fiscale est devenue en 2007 un crédit d'impôt et s'ouvre donc aux personnes plus modestes, à condition toutefois qu'elles soient actives. Nous disposons, pour mesurer l'impact de ce changement, de données fiscales exhaustives portant sur la période 2006-2008. Dans un premier temps, nous décrivons l'évolution du profil des bénéficiaires de l'avantage fiscal et la part de la dépense qui est remboursée. Du fait de la condition d'activité, parmi les ménages utilisateurs qui ne bénéficient pas de la réduction d'impôt, qui sont majoritairement des personnes âgées, seuls 14% touchent le crédit d'impôt en 2008. Les sommes remboursées par le crédit d'impôt représentent 151 millions d'euros, soit 1,9 % des 7,8 milliards d'euros dépensés dans l'année, contre 2,6 milliards d'euros pour la réduction d'impôt. Nous cherchons ensuite à estimer son effet sur le recours aux services à domicile des ménages qui ont été affectés. Selon la définition de l'incitation adoptée, entre 15 et 25 % des ménages sont concernés par le changement d'incitation créé par la mesure. Nos estimations, qui combinent appariement et différence-de-différence, suggèrent que la mesure aurait provoqué une hausse significative du taux de recours et de la dépense.

**Mots-clés** : services à domicile, réduction fiscale, crédit d'impôt, évaluation de politiques publiques, différence-de-différence, appariement

## The impact of turning a tax reduction into a tax credit to subsidize in-home services: an evaluation of the 2007 reform in France

### Abstract

Since 1991, French taxpayers who employ someone to work at their home (for care, cleaning, etc.) can deduct 50 % of the employment cost from their income tax. In 2007, the tax reduction was turned into a tax credit, making lower income households eligible. However, this change was limited to economically active home employers, which narrowed the scope of the reform. To measure its impact, we use exhaustive tax data, built into a panel covering the 2006-2008 period. First, we study the changes in the amounts refunded, in the number and in the characteristics of home employers. In 2008, households spent 7.8 billion euros on in-home services. 2.6 billion were refunded to them in tax reduction, only 151 million in actual tax credit. Among home employers that did not benefit from the tax reduction scheme in 2006, only 14% later became recipients of the tax credit. This is because the requirement to be economically active excludes the elderly, who make up most of the less well-off home employers. Next, we try to measure the causal change in the consumption of in-home services attributable to the new tax credit. Depending on the definition of the incentive, between 15 % and 25 % of households are impacted. Combining matching and difference-in-difference estimates, we find a significant increase both in the number of home employers and in their expenditure.

**Keywords:** Tax credit, home employers, in-home services, tax incentives, policy evaluation, matching, difference-in-difference estimates

**Classification JEL** : D13, H23, H31

# 1 Introduction

Introduite en 1991, la réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile est une mesure essentielle de la politique de développement des services à la personne. En effet, d'une part elle concerne l'ensemble de ces services et concerne donc un grand nombre de ménages (jeunes couples à la recherche d'une solution de garde pour leurs enfants, ménages âgés dépendants nécessitant une prise en charge à domicile...), et d'autre part, les sommes en jeu sont très importantes puisqu'elle permet aux ménages utilisateurs de récupérer la moitié des sommes dépensées.

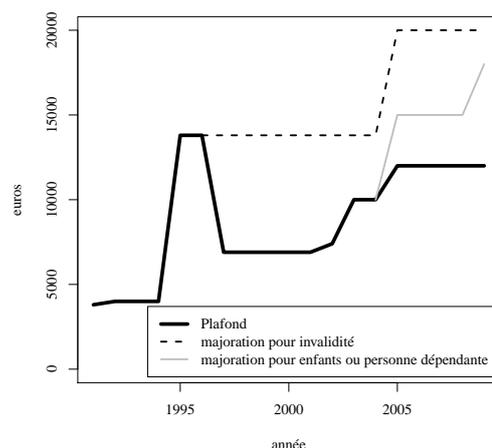


FIGURE 1 – Évolution du plafond annuel de la réduction d'impôt

Le taux de cet avantage fiscal (50 %) n'a pas évolué depuis sa création ; en revanche le plafond a connu d'importantes modifications (cf graphique 1). La transformation, entre les années fiscales 2006 et 2007, de la réduction d'impôt en crédit d'impôt constitue la dernière évolution importante du dispositif. Jusqu'en 2006, la moitié des dépenses pouvait être récupérée mais dans la limite de l'impôt dû à l'administration fiscale. À partir de l'imposition des revenus de l'année 2007, l'impôt dû n'est plus une limite et la moitié des sommes versées est bien récupérée, même si cela suppose un versement de l'administration fiscale au foyer fiscal. Prenons par exemple le cas d'un ménage qui dépense pour 2 000 euros de services à domicile dans l'année (figure 2) : si son impôt avant prise en compte du dispositif fiscal pour l'emploi de salariés à domicile ("IRCI" <sup>1</sup>) est de 2 000 euros, 1 000 euros lui sont remboursés par la réduction d'impôt et l'impôt restant est de 1 000 euros. Pour un "IRCI" de 1 000 euros, le remboursement est identique mais l'impôt restant est nul. Si l'"IRCI" s'élève à 500 euros, 500 euros sont remboursés par la réduction d'impôt et 500 euros par le crédit d'impôt : avant la création de ce dernier, ce ménage payant un impôt inférieur à la moitié de sa dépense ne se voyait rembourser que 500 euros sur les 2 000 dépensés ; la création du crédit d'impôt lui permet de récupérer la moitié des sommes dépensées. Enfin, pour les ménages à l'"IRCI" nul, le crédit d'impôt rembourse 1 000 euros alors que la réduction d'impôt ne rembourse rien.

Ce changement ne concerne toutefois que les foyers fiscaux constitués d'une personne active

1. On définit l'"IRCI" (Impôt avant Réduction ou Crédit d'Impôt) comme le montant d'impôt que le ménage paierait en l'absence de la réduction d'impôt ou du crédit d'impôt

ou de deux conjoints actifs (pour simplifier, on parlera dans la suite de "foyer fiscal actif", et de "ménage actif" pour les ménages comprenant au moins un "foyer fiscal actif"). Ainsi les retraités ne bénéficient pas de cette possibilité.

La transformation en crédit d'impôt répond à une critique récurrente vis-à-vis de la réduction d'impôt, liée à son caractère peu redistributif. En effet, le recours aux services à domicile, mais aussi les montants dépensés, sont empiriquement croissants avec le niveau de vie (Marbot, 2008). Or le bénéfice de la réduction d'impôt est par définition limité aux ménages imposables, dans la limite de l'impôt dû, donc ne concerne que les ménages au-dessus d'un certain seuil de revenu. Le passage au crédit d'impôt permet d'ouvrir le bénéfice de cet avantage fiscal aux ménages payant peu ou pas d'impôt. Toutefois, la restriction aux foyers fiscaux actifs (voir plus haut) limite cette ouverture. Cette étude cherchera notamment à décrire dans quelle mesure le crédit d'impôt permet d'élargir le bénéfice de la mesure à des ménages plus modestes, mais aussi à quel point la restriction aux ménages actifs atténue cet effet.

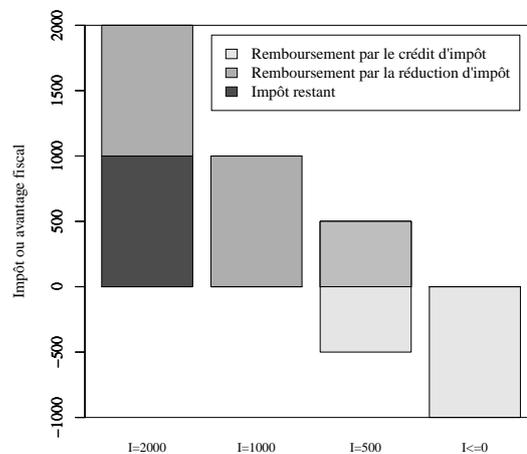


FIGURE 2 – Avantage fiscal pour une dépense en services à domicile de 2 000 euros, selon le montant d'impôt à payer

## 2 Données

Nous disposons de données fiscales exhaustives disponibles pour les années 2006 à 2008, principalement issues des déclarations d'impôt sur le revenu des personnes physiques. Ces fichiers comprennent l'ensemble des informations fournies par les ménages lorsqu'ils remplissent leur déclaration d'impôt. Ils permettent notamment de connaître les sommes dépensées pour recourir à des services à domicile. En effet, pour bénéficier de la réduction d'impôt (et à partir de 2007 du crédit d'impôt) pour l'emploi de salariés à domicile, les ménages doivent remplir une certaine case de la déclaration d'impôt. Grâce aux informations remplies dans la déclaration fiscale, nous connaissons également la constitution du ménage, l'âge de chacun des membres, le revenu total et le salaire, le statut sur le marché du travail.

TABLE 1 – Pourcentage des ménages comportant plus d'un foyer fiscal

	2006	2007
Plus d'1 foyer fiscal	22,2	22,0
dont : 2 foyers fiscaux	19,4	19,2
3 foyers fiscaux	2,8	2,8

Source : Tables annuelles 2006, 2007 au 1/20è

Nous utilisons également les données issues des déclarations de taxe d'habitation et les fichiers d'adressage de la Direction Générale des Finances Publiques pour reconstituer les ménages constitués de plusieurs foyers fiscaux cohabitants (et notamment les couples non mariés ni pacsés, qui effectuent des déclarations séparées, cf tableau 1).

L'origine fiscale de ces données nous garantit la fiabilité des variables financières et notamment des sommes dépensées pour l'emploi de salariés à domicile. Celles-ci doivent en effet être justifiées en joignant l'attestation annuelle des sommes versées fournie par l'organisme qui gère les cotisations versées (l'URSSAF, l'association ou l'entreprise agréée, ou encore le centre de traitement du Chèque emploi service), ce qui garantit l'exactitude des sommes déclarées mais aussi le fait que le ménage déclare bien l'intégralité des sommes dépensées dans l'année, et non seulement la part sur laquelle il compte bénéficier de l'avantage fiscal.

### 3 Statistiques descriptives

#### 3.1 Le recours aux services à domicile et son évolution

12,5 % des ménages recouraient aux services à domicile en 2008 et leur dépense était en moyenne de 2 400 euros. La probabilité de recourir augmente avec le niveau de vie (figure 3). Le montant dépensé par les utilisateurs appartenant aux 10 % les plus aisés se distingue (près de 4 000 euros par an) tandis qu'il varie peu au sein des 80 % les plus modestes (entre 1 400 et 2 000 euros).

Le recours varie fortement selon l'âge, et croît fortement après 70 ans. Ainsi, 37 % des ménages dont la personne de référence a plus de 80 ans et 19 % des 71-80 ans sont utilisateurs (figure 5). Les 21-30 ans à l'inverse recourent très peu et lorsqu'ils sont utilisateurs, les sommes dépensées sont plus faibles (1 350 euros en 2008). La dépense moyenne est la plus élevée aux âges médians (environ 2 700 euros entre 30 et 50 ans) et après 80 ans (près de 2 900 euros). Les plus âgés, qui cumulent un taux de recours supérieur et une dépense moyenne plus élevée, sont donc les principaux consommateurs de services à domicile.

Les différences sont moins importantes selon le type de ménage. Les ménages sans enfant recourent plus fréquemment que la moyenne car ils sont en moyenne plus âgés. Parmi les couples avec enfants, le recours augmente avec le nombre d'enfants (11 % des couples avec un enfant et 15 % des couples avec deux enfants sont utilisateurs, figure 6). Ce n'est pas le cas parmi les familles monoparentales, probablement parce qu'une personne seule avec deux ou trois enfants exerce rarement une activité professionnelle. En revanche, à situation maritale donnée, la dépense des utilisateurs augmente avec le nombre d'enfants.

La consommation de services à domicile concerne une proportion croissante de ménages entre 2006 (10,8 %) et 2008 (12,5 %), et cette hausse concerne les ménages de tous niveaux de vie (figure 4). En revanche, la dépense moyenne des utilisateurs n'a pas connu de progression : elle est stable autour de 2 400 euros par an. Selon Marbot (2008), 6,4 % des ménages étaient utilisateurs en 1996. Ce chiffre étant fondé sur des données fiscales, il est comparable à celui dont nous disposons en 2008. Le taux de recours aurait donc approximativement doublé en 12 ans.

*Recours et dépense en fonction du niveau de vie, de l'âge et du type de ménage*

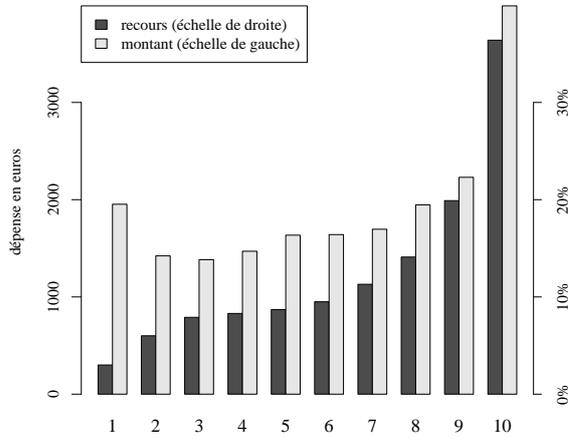


FIGURE 3 – Recours et dépense des utilisateurs en fonction du décile de niveau de vie

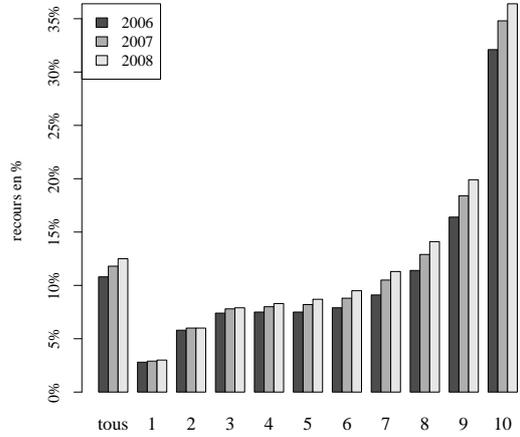


FIGURE 4 – Évolution du recours en fonction du décile de niveau de vie

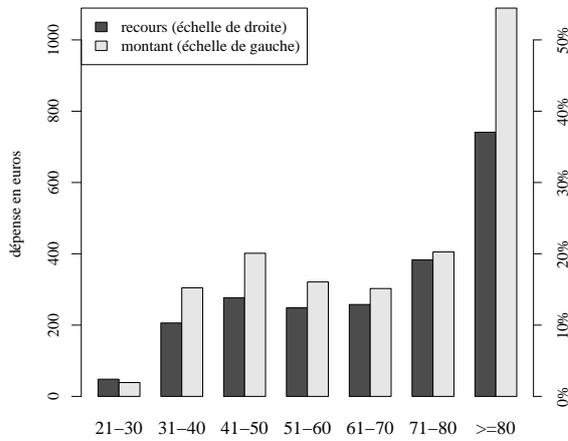


FIGURE 5 – Recours et dépense des utilisateurs en fonction de l'âge

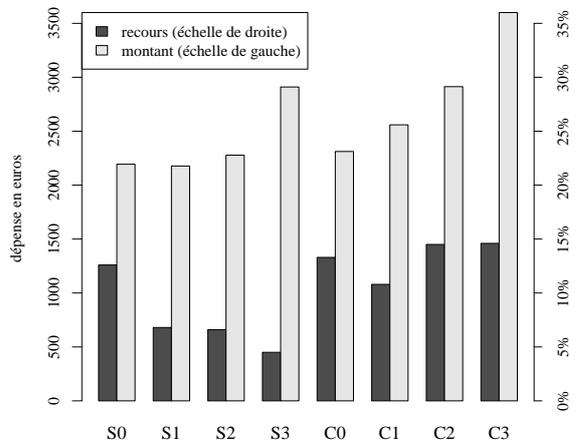


FIGURE 6 – Recours et dépense des utilisateurs en fonction du type de ménage

*S0 : seul sans enfant, S1 : seul avec un enfant, S2 : seul avec 2 enfants, S3 : seul avec 3 enfants, C0 : couple sans enfant, C1 : couple avec un enfant, C2 : couple avec 2 enfants, C3 : couple avec 3 enfants.*

## 3.2 Quel effet de l'introduction du crédit d'impôt sur l'impact redistributif du dispositif fiscal

Dans l'ensemble de l'étude, la réduction d'impôt correspond à l'avantage fiscal tel qu'il existait en 2006, avant l'introduction du crédit d'impôt. En effet, en 2007 les ménages éligibles au crédit d'impôt ont basculé dans ce dispositif, que leur impôt avant cet avantage fiscal soit supérieur à 0 ou non. On distingue les ménages bénéficiaires selon que le crédit d'impôt leur rembourse davantage que la réduction d'impôt, ou que le changement de dispositif est neutre pour eux. Le passage d'une réduction à un crédit d'impôt ne fait aucune différence pour les ménages dont l'impôt avant avantage fiscal est supérieur ou égal à la moitié de la dépense en salariés à domicile : le montant de l'avantage fiscal est le même. On décompose donc la dépense totale de services à domicile en trois parties :

- les sommes remboursées aux ménages au titre de la réduction d'impôt, ou versées au titre du crédit d'impôt mais qui l'auraient été également en l'absence de transformation de la réduction en crédit ;
- les sommes remboursées aux ménages au titre du crédit d'impôt et qui ne leur auraient pas été versées dans le cadre de la réduction d'impôt : il s'agit de l'avantage fiscal net dû à la transformation de la réduction en crédit ;
- les sommes restant à la charge du ménage : elles seront toujours au moins égales à 50 % de la dépense puisque l'avantage fiscal, réduction ou crédit d'impôt, rembourse au maximum 50 % des dépenses encourues.

Les ménages éligibles au crédit d'impôt et tels que l'impôt avant avantage fiscal est inférieur à la moitié des sommes versées pour l'emploi de salariés à domicile sont considérés comme bénéficiaires des deux dispositifs. La partie de l'avantage fiscal égale à l'impôt avant réduction ou crédit est considérée comme remboursée par la réduction d'impôt, puisqu'elle aurait été versée au ménage en l'absence de transformation de la réduction en crédit. La partie de l'avantage fiscal au-delà de ce montant est considérée comme remboursée par le crédit d'impôt.

### 3.2.1 Ménages concernés et sommes en jeu en 2006

En 2006, les trois quarts des ménages utilisateurs de services à domicile bénéficiaient à ce titre d'un avantage fiscal (figure 9). À cette date, seule existe la réduction d'impôt : comme le bénéfice de cet avantage est lié au niveau d'impôt sur le revenu, la proportion de bénéficiaires varie de manière très importante selon le niveau de vie : 99,8 % des ménages utilisateurs qui se classent parmi les 10 % de ménages les plus aisés en bénéficient, contre 0,3 % parmi les 10 % les moins aisés<sup>2</sup>.

Un ménage utilisateur dépense en moyenne 2 436 euros, dont 806 euros qui lui sont remboursés par la réduction d'impôt et 1 629 euros qui restent à sa charge (tableau 17 de l'annexe). En moyenne, 34 % de la dépense est remboursée par la réduction d'impôt, mais avec de fortes différences selon le niveau de vie : entre 0,1 % pour les 10 % les moins aisés et 49,0 % pour les 10 % les plus aisés (tableau 18 de l'annexe).

6,6 milliards d'euros ont été dépensés en 2006 pour des services à domicile, dont 2,2 milliards pris en charge par la réduction d'impôt. 81 % des sommes remboursées par réduction d'impôt bénéficiaient aux 20 % de ménages les plus aisés (tableau 16). Toutefois, plus de la moitié des sommes qui n'avaient pas été remboursées par un dispositif fiscal avaient été dépensées par des ménages qui se classaient dans cette catégorie de niveau de vie.

---

2. les déciles de niveau de vie considérés se rapportent à l'ensemble des ménages, et non aux seuls ménages utilisateurs

## Niveau de vie des utilisateurs qui bénéficient des avantages fiscaux

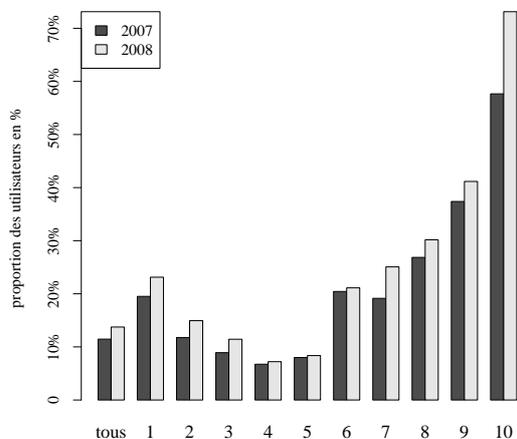


FIGURE 7 – Proportion des ménages utilisateurs qui bénéficient du crédit d'impôt, parmi ceux qui ne bénéficient pas de la réduction d'impôt, en 2008

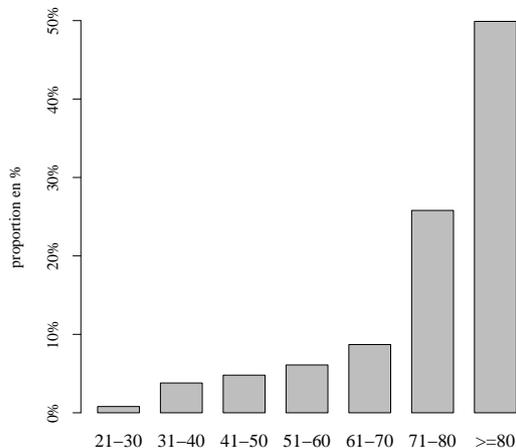


FIGURE 8 – Répartition par âge des utilisateurs qui ne bénéficient pas de la réduction d'impôt, en 2008

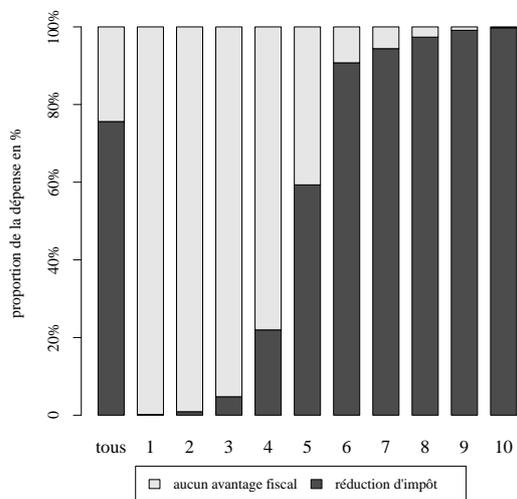


FIGURE 9 – Part des ménages utilisateurs bénéficiant des avantages fiscaux en 2006, selon le décile de niveau de vie

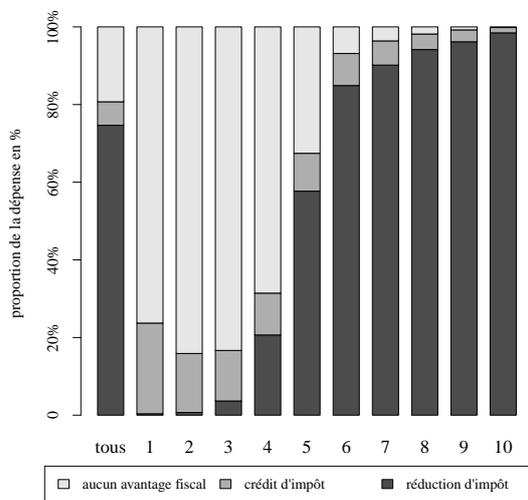


FIGURE 10 – Part des ménages utilisateurs bénéficiant des avantages fiscaux en 2008, selon le décile de niveau de vie

Note : Les utilisateurs bénéficiant à la fois de la réduction d'impôt et du crédit d'impôt sont ici considérés comme bénéficiant du crédit d'impôt

*Répartition des sommes remboursées selon le niveau de vie des utilisateurs en 2008*

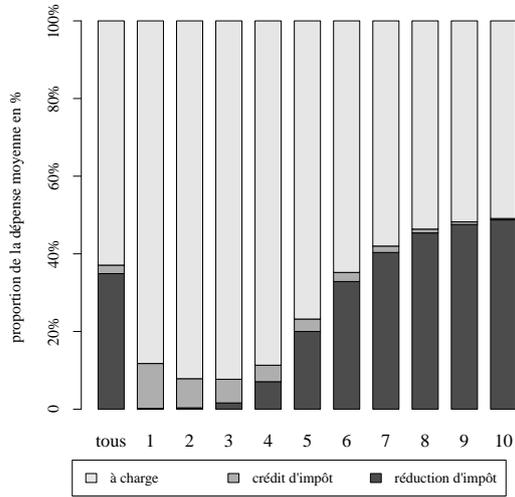


FIGURE 11 – Répartition de la dépense moyenne des utilisateurs entre celle à charge et celle remboursée par des avantages fiscaux, selon le décile de niveau de vie

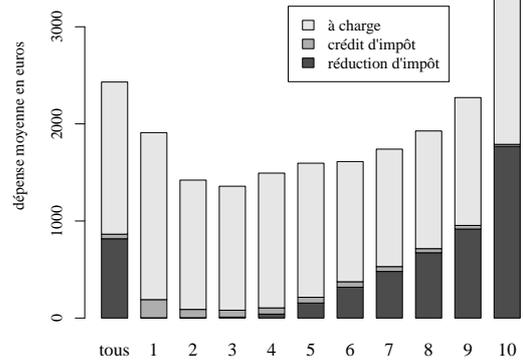


FIGURE 12 – Dépense moyenne remboursée par la réduction et le crédit d'impôt, et à la charge du ménage

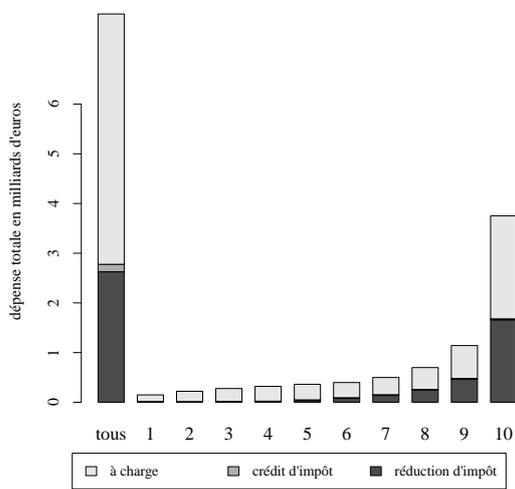


FIGURE 13 – Dépense totale remboursée par la réduction et le crédit d'impôt, et à la charge du ménage

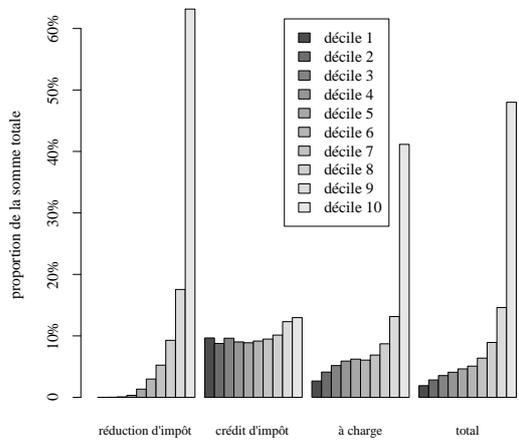


FIGURE 14 – Répartition par décile des sommes totales remboursées par réduction d'impôt, par crédit d'impôt et restant à charge, selon le décile de niveau de vie

### 3.2.2 Transformation générée par la création du crédit d'impôt

L'introduction du crédit d'impôt ne modifie qu'à la marge ce tableau, essentiellement parce que les ménages concernés par le dispositif sont peu nombreux et, de plus, faiblement utilisateurs. Avec l'introduction du crédit d'impôt, 5,3 % des ménages utilisateurs en 2007 et 6,1 % en 2008 bénéficient d'un avantage fiscal alors qu'ils n'en auraient pas bénéficié sans ce nouveau dispositif, ce qui représente, en 2008, 195 000 ménages (tableau 15 de l'annexe). La part d'utilisateurs sans avantage fiscal décroît ainsi globalement de 5 points entre 2006 (figure 9) et 2008 (figure 10), et en particulier de 24 points parmi les 10 % les moins aisés (de 99,8 % à 76 %) et de 13 points parmi les 30 % les moins aisés (de 98 % à 82 %).

Parmi les utilisateurs qui ne bénéficient pas du tout de la réduction d'impôt (c'est-à-dire dont l'impôt avant réduction ou crédit est négatif ou nul), seuls 11,5 % en 2007 et 13,5 % en 2008 touchent le crédit d'impôt (figure 7). Si cette proportion est peu importante, c'est que le bénéfice du crédit d'impôt est soumis au critère d'activité. Or, près de la moitié des ménages exclus de la réduction d'impôt ont plus de 80 ans et plus de 80 % d'entre eux sont âgés de plus de 60 ans (figure 8). La condition d'activité du ménage exclut donc la principale population qui utilise des services à domicile sans payer d'impôt sur le revenu : les personnes âgées.

La réforme touche donc un nombre relativement réduit d'utilisateurs, ce qui limite sa capacité à orienter davantage l'avantage fiscal vers les ménages modestes. En 2008, 63 % des sommes remboursées sous forme de réduction d'impôt bénéficient aux 10 % de ménages les plus aisés (figure 14). Le crédit d'impôt se répartit de manière plus homogène, puisqu'il bénéficie pour 13 % de la somme totale remboursée aux 10 % les plus aisés et pour 10 % aux 10 % les plus modestes. L'effet redistributif du crédit d'impôt est donc nettement plus favorable que la réduction d'impôt aux plus modestes. Toutefois, comme peu d'utilisateurs sont concernés, les sommes en jeu sont peu importantes.

Ainsi, les sommes remboursées par le seul crédit d'impôt, c'est-à-dire qui n'auraient pas été remboursées par la réduction d'impôt, représentent en moyenne 1,9 % de la dépense d'un utilisateur en 2007 et 2,2 % en 2008 (figure 11 et tableau 18 de l'annexe). Cette proportion décroît avec le niveau de vie : elle représente, en 2008, 11,6 % pour le premier décile, 7,5 % pour le 2ème, 3,2 % pour le 5ème et moins de 1 % pour les trois derniers déciles. En moyenne, un ménage utilisateur dépense en moyenne 2 431 euros : 817 euros lui sont remboursés par la réduction d'impôt, 47 euros par le crédit d'impôt et 1 567 euros restent à sa charge (figure 12 et tableau 17).

Au total, les sommes remboursées sous forme de crédit d'impôt représentent 122 millions d'euros en 2007 et 151 millions en 2008 (figure 13 et tableau 16), soit respectivement 1,7 % et 1,9 % de la dépense totale de l'année, contre 34 % pour la réduction d'impôt.

## 4 Évaluation de l'impact de la création du crédit d'impôt

### 4.1 Définition du traitement

Le remplacement partiel de la réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile par un crédit d'impôt a généré un changement d'incitation pour certains ménages :

- Dans le cadre de la réduction d'impôt, les ménages peuvent récupérer 50 % des sommes versées, mais avec une double limite : le plafond de cet avantage fiscal et le montant de leur impôt avant cette déduction.
- Dans le cadre du crédit d'impôt, les ménages, à condition d'être éligibles, peuvent récupérer 50 % des sommes versées dans la seule limite du plafond.

On définit le traitement comme la différence d'incitation générée par l'introduction du crédit d'impôt. Nous disposons de données avant la création de ce dispositif (en 2006) et après (en 2007), et nous fondons donc notre évaluation sur la comparaison entre ces dates. Le traitement que nous pouvons évaluer peut donc se définir comme le changement d'incitation fiscale entre 2006 et 2007.

Deux définitions du traitement nous paraissent pouvoir être adoptées. Elles reposent toutes les deux sur la variation du taux de subvention liée à l'introduction du crédit d'impôt, mais elles diffèrent sur la définition du taux de subvention adoptée :

- On définit le traitement "MOYEN" comme la variation du taux de subvention moyen.
- On définit le traitement "MARGINAL" comme la variation du taux de subvention marginal.

Le premier compare la proportion de la dépense prise en charge avant et après la mesure, tandis que le second compare uniquement le taux de subvention de l'euro supplémentaire dépensé par rapport à la dépense effective de l'année. De plus, le premier est continu (il peut prendre toutes les valeurs entre 0 et 50 %) tandis que le second est binaire (il vaut 0 ou 50 %).

- L'intensité du traitement, quelle que soit la notion choisie, dépend donc de deux éléments :
- *le montant d'impôt que le ménage paierait en l'absence de la réduction d'impôt ou du crédit d'impôt*, que l'on appellera dans la suite "IRCI" (Impôt avant Réduction ou Crédit d'Impôt). Savoir combien le ménage aurait payé d'impôt si ni la réduction ni le crédit d'impôt n'avaient existé est une information cruciale pour déterminer l'intensité du traitement ; elle doit donc être calculée de façon précise. Le détail de ce calcul est présenté en annexe A.
  - *le plafond* de l'avantage fiscal qui s'applique au ménage, que l'on appellera "plafond ménage" noté PM (si le ménage est constitué de plusieurs foyers fiscaux, il s'agit de la somme des plafonds qui s'appliquent à ces foyers fiscaux).

Le calcul du traitement "moyen" fait entrer en jeu un troisième élément :

- *la dépense potentielle* du ménage en services à domicile, qui peut correspondre à ses besoins (en garde d'enfants à domicile, en heures de ménage, en aide à domicile), et que l'on impute en modélisant la dépense moyenne des ménages qui recourent en tenant compte de l'effet de sélection (cf annexe B).

Par ailleurs, pour définir si un ménage a été traité ou non, on peut raisonner au niveau ménage et non au niveau foyer fiscal (en prenant en compte l'impôt total payé par le ménage et la dépense totale du ménage) si on suppose que le ménage optimise la répartition de la déclaration des sommes dépensées de manière à bénéficier de l'avantage fiscal maximal (par exemple, si les deux foyers fiscaux ont un IRCI négatif ou nul et un seul est actif, on suppose que les sommes dépensées sont déclarées sur le foyer fiscal actif de manière à bénéficier du crédit d'impôt).

## 4.2 Comparaison des traitements "moyen" et "marginal"

La notion "marginale" du traitement considère comme traités (cf tableau 2) :

- les ménages qui ne recourent pas aux services à domicile en 2006 et dont l'impôt avant la réduction ("IRCI") est négatif ou nul ;
- les ménages utilisateurs en 2006 mais dont le montant remboursé par la réduction d'impôt est limité par le montant d'impôt (celui-ci étant inférieur à la moitié de la dépense).

Ces deux types de ménages voient avec l'introduction du crédit d'impôt disparaître la limitation des sommes remboursées au montant de l'impôt. Par exemple, un ménage éligible dont la dépense est de 4 000 euros et qui paye un IRCI de 1 000 euros se situe dans le cas  $0 < IRCI < \frac{D6}{2}$  : son

taux de subvention marginal est passé de 0 à 50 % avec la création du crédit d'impôt.

TABLE 2 – Évolution du taux de subvention MARGINAL pour les ménages éligibles au crédit d'impôt

D6	IRCI	SUBV7	SUBV6	$\Delta$
0	$] - \infty; 0]$	50 %	0	+50 %
0	$]0; +\infty[$	50 %	50 %	0
$]0; PM[$	$] - \infty; \frac{D6}{2}[$	50 %	0	+50 %
$]0; PM[$	$[\frac{D6}{2}; +\infty[$	50 %	50 %	0
$[PM; +\infty[$	$] - \infty; 0]$	0	0	0
$[PM; +\infty[$	$]0; +\infty[$	0	0	0

Note : D6 et D7 représentent la dépense, IRCI6 et IRCI7 le montant d'impôt avant réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile et SUBV6, SUBV7 le taux de subvention, chaque variable étant mesurée respectivement en 2006 et 2007

Source : Tables annuelles 2006, 2007, 2008 au 1/20è

TABLE 3 – Évolution du taux de subvention MOYEN pour les ménages éligibles au crédit d'impôt

DPot6	IRCI	SUBV7	SUBV6	$\Delta$
$]0; PM[$	$] - \infty; 0]$	50 %	0	+50 %
$]0; PM[$	$]0; \frac{DPot6}{2}[$	50 %	$\frac{IRCI6}{DPot6}$	$50 \% - \frac{IRCI6}{DPot6}$
$]0; PM[$	$[\frac{DPot6}{2}; +\infty[$	50 %	50 %	0
$[PM; +\infty[$	$] - \infty; 0]$	$\frac{PM}{DPot7}$	0	$\frac{PM}{DPot7}$
$[PM; +\infty[$	$]0; \frac{PM}{2}[$	$\frac{IRCI}{DPot7}$	$\frac{IRCI}{DPot6}$	$\frac{PM}{DPot7} - \frac{IRCI}{DPot6}$
$[PM; +\infty[$	$[\frac{PM}{2}; +\infty[$	$\frac{PM}{DPot7}$	$\frac{PM}{DPot6}$	$\frac{PM}{DPot7} - \frac{PM}{DPot6} \approx 0$

Note : DPot6 et DPot7 représentent la dépense potentielle des ménages (on impute à chaque ménage, utilisateur ou non, une dépense prédictée en fonction de ses caractéristiques et de la dépense des ménages utilisateurs possédant ces caractéristiques). IRCI6 et IRCI7 représentent le montant d'impôt avant réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile et SUBV6, SUBV7 le taux de subvention, chaque variable étant mesurée respectivement en 2006 et 2007

Le "plafond ménage" de la réduction et du crédit d'impôt sont considérés comme égaux, même s'il existe une légère différence (les personnes du ménage qui touchent l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) donnent droit à une majoration du plafond dans le cas de la réduction d'impôt mais pas du crédit d'impôt), car très peu de ménages consomment à hauteur de ce plafond.

La notion "moyenne" du traitement (cf tableau 3) englobe dans les ménages traités deux catégories supplémentaires (voir tableau 4 pour une comparaison des deux notions) :

- les ménages qui ne recourent pas en 2006 et dont la dépense potentielle serait limitée par le montant d'impôt
- les ménages qui dépensaient plus que le plafond et avaient un impôt inférieur à la moitié du plafond

Le ménage précédemment donné en exemple (son IRCI est égal à 1 000 euros et sa dépense potentielle vaut 4 000 euros) voit son taux de subvention passer de 25 à 50 % : dans son cas, l'intensité du traitement "moyen" est égale à 25 %. L'intensité maximale du traitement est donc égale à 50 %, ce qui correspond à une dépense de service à domicile aucunement subventionnée avant la mesure, et subventionnée à 50 % après la mesure. Le traitement "moyen" est par définition continu. Toutefois étant donnée la faible proportion de ménages pour qui l'intensité du traitement est strictement comprise entre 0 et 50 %, on considèrera le traitement comme binaire en supposant ces ménages traités (cf annexe B).

TABLE 4 – Comparaison de la définition des traitements MOYEN et MARGINAL

D6	DPot6	IRCI	$\Delta\text{marg}$	$\Delta\text{moy}$	Tmarg	Tmoy
0	]0; PM[	] - $\infty$ ; 0]	+50 %	+50 %	1	1
0	]0; PM[	]0; $\frac{DPot6}{2}$ [	0	$50\% - \frac{IRCI6}{DPot6}$	0	1
0	]0; PM[	[ $\frac{DPot6}{2}$ ; + $\infty$ [	0	0	0	0
]0; PM[	]0; PM[	] - $\infty$ ; 0]	+50 %	+50 %	1	1
]0; PM[	]0; PM[	]0; $\frac{D6}{2}$ [	+50 %	$50\% - \frac{IRCI6}{DPot6}$	1	1
]0; PM[	]0; PM[	[ $\frac{D6}{2}$ ; + $\infty$ [	0	0	0	0
[PM; + $\infty$ [	[PM; + $\infty$ [	] - $\infty$ ; 0]	0	$\frac{PM}{DPot7}$	0	1
[PM; + $\infty$ [	[PM; + $\infty$ [	]0; $\frac{PM}{2}$ [	0	$\frac{PM}{DPot7} - \frac{IRCI}{DPot6}$	0	1
[PM; + $\infty$ [	[PM; + $\infty$ [	[ $\frac{PM}{2}$ ; + $\infty$ [	0	$\frac{PM}{DPot7} - \frac{PM}{DPot6} \approx 0$	0	0

Note : D6 et D7 représentent la dépense, IRCI6 et IRCI7 le montant d'impôt avant réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile et SUBV6, SUBV7 le taux de subvention, chaque variable étant mesurée respectivement en 2006 et 2007; Tmarg et Tmoy sont les indicatrices de traitement MARGINAL et MOYEN.

En adoptant la notion "moyenne" du traitement on suppose que ces ménages raisonnent en calculant la dépense qui correspondrait à leur besoin en services à domicile, et le montant d'impôt dont ils anticipent devoir s'acquitter : ils en déduisent la proportion de leur dépense en services à domicile qui serait subventionnée. S'ils anticipent que leur montant d'impôt sera inférieur à la moitié de cette dépense et que la part subventionnée baisse en conséquence trop fortement par rapport au prix qu'ils sont prêts à payer, ils choisissent de ne pas recourir.

À l'inverse, le raisonnement que l'on attribue aux ménages en choisissant la notion "marginale" du traitement est plus simple. Les ménages sont supposés raisonner sur la base de l'euro supplémentaire qu'ils pourraient dépenser : celui-ci est subventionné à 50 % ou ne l'est pas. De plus, les modalités de recours aux services à domicile sont simples et il est possible de recourir pour quelques heures dans l'année sans coût administratif prohibitif. Il paraît donc plausible que les ménages raisonnent à la marge, en consommant "un peu" ou "un peu plus" dès lors que cette consommation nouvelle ou supplémentaire est subventionnée.

### 4.3 Caractéristiques des traités et des non traités

Les ménages traités représentent 24,2 % des ménages pour le traitement moyen et 15,5 % pour le traitement marginal (tableaux 22 et 23). Quelle que soit la définition du traitement, ces ménages ne se répartissent pas de manière homogène entre les groupes d'âge et de niveau de vie (figure 15). En effet, leur proportion croît lorsque le niveau de vie diminue : selon le décile, leur proportion est comprise entre 0,2 % (parmi les 10 % de ménages les plus aisés) et 54,1 % (parmi les 10 % de ménages les plus modestes) pour le traitement marginal (pour le traitement moyen, les chiffres sont très proches). Cette forte variabilité est liée au fait que plus les ménages sont aisés, plus la probabilité est forte qu'ils payent l'impôt sur le revenu, qu'ils bénéficient donc de la réduction d'impôt, et que l'introduction du crédit d'impôt ne provoque chez eux aucun changement d'incitation fiscale.

Si on considère uniquement les ménages éligibles au crédit d'impôt (c'est-à-dire comprenant un foyer fiscal dont l'adulte référent est actif ou les deux adultes référents sont actifs), les différences liées au niveau de vie sont encore plus marquées. Parmi les ménages éligibles faisant partie des 10 % des ménages les plus modestes, la quasi-totalité sont traités. En effet, le critère de différenciation entre traités et non traités est ici la possibilité de bénéficier de la réduction d'impôt avant sa transformation en crédit d'impôt. Cette possibilité dépend directement du montant d'impôt sur le revenu qui est payé. Quasiment aucun des ménages du premier décile, rarement imposables, ne bénéficiait donc de la réduction d'impôt ; à l'inverse presque tous les ménages du

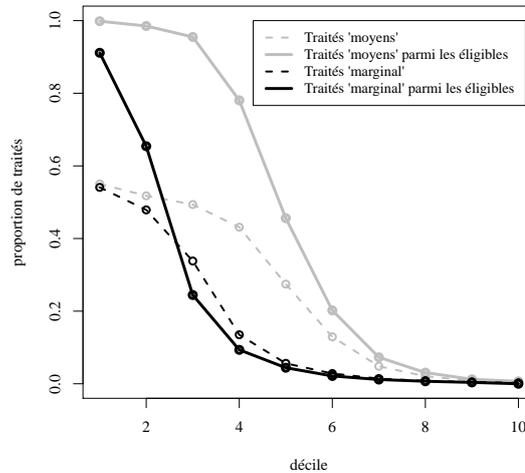


FIGURE 15 – Proportion de ménages traités, traitements "marginal" et moyen

dernier décile payaient suffisamment d'impôt pour en bénéficier.

Les ménages traités sont donc moins aisés que la moyenne, mais ils sont également moins âgés. En effet, la proportion de ménages traités diminue avec l'âge. Parmi les plus de 60 ans, la proportion de ménages éligibles est très faible en raison de la condition d'activité. Cette proportion n'est pas nulle car il existe des ménages âgés éligibles, composés d'un couple de personnes âgées et d'au moins un foyer fiscal actif, c'est-à-dire par exemple un couple marié biactif de 50 ans qui cohabite avec les parents de l'un des deux membres du couple<sup>3</sup>.

Enfin, la proportion de traités est liée de manière inverse avec le taux de recours, comme le montre la comparaison des graphiques 16 et 17 d'une part, 15 d'autre part : les ménages qui sont les plus touchés par l'incitation fiscale sont les plus jeunes et les plus modestes, c'est-à-dire les plus faibles utilisateurs de services à domicile. De plus, à niveau de vie égal mais aussi à âge égal, les ménages non traités recourent davantage que les traités (graphiques 16 et 17), ce qui s'explique probablement en partie par le fait que les premiers bénéficiaient de la réduction d'impôt en 2006 et pas les seconds.

Ces fortes différences de profil entre traités et non traités, sur le plan du niveau de vie mais aussi (et les deux sont liés) du recours aux services à domicile rendent ces deux populations non directement comparables. Pour constituer un groupe de non traités directement comparable à celui des traités sur le plan des caractéristiques observables, nous recourons à des techniques d'appariement.

3. Pour constituer les ménages, la convention choisie a été de considérer comme personnes de référence par ordre de préférence : un couple constituant un unique foyer fiscal s'il en existe un, s'il en existe plusieurs au sein du ménage on choisit le plus âgé. Si aucun couple ne constitue de foyer fiscal unique, la comparaison des âges des individus les plus âgés peut conduire à reconstituer un couple ; sinon le ménage est une personne seule qui cohabite éventuellement avec d'autres individus. Dans le cas qui nous intéresse, si un couple cohabite avec un couple marié plus âgé, l'âge du ménage sera l'âge moyen du couple âgé.

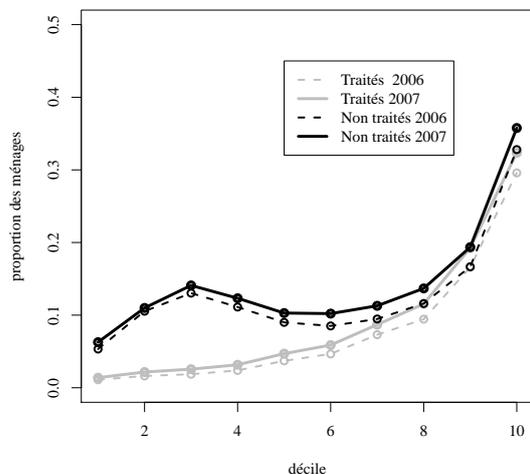


FIGURE 16 – Taux de recours des ménages traités et non traités en 2006 et 2007, traitement "marginal"

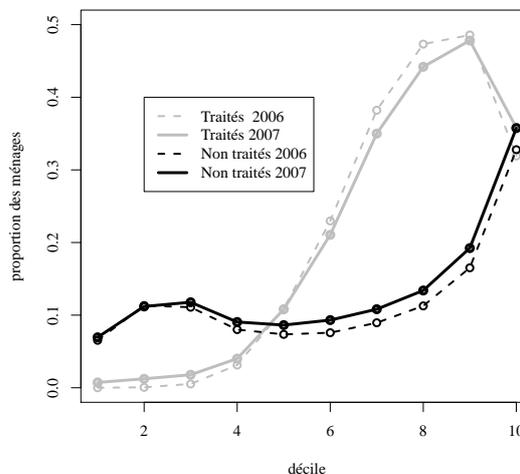


FIGURE 17 – Taux de recours des ménages traités et non traités en 2006 et 2007, traitement "moyen"

#### 4.4 Évaluation de l'effet du traitement par appariement

Pour constituer un groupe de contrôle comparable à celui des traités, nous recourons à des techniques d'appariement. La validité des résultats fournis par ces techniques repose sur le respect de deux éléments :

1. la condition de support commun
2. l'hypothèse d'indépendance conditionnelle aux observables ("CIA")

La première hypothèse suppose que pour toutes les valeurs des observables, il existe à la fois des traités et des non traités qui puissent être comparés. La deuxième hypothèse signifie que, conditionnellement à des caractéristiques observables, le recours des ménages traités et des ménages du groupe de contrôle auraient été identiques si la mesure n'avait pas été mise en place. Cela suppose que les déterminants inobservés du recours à des salariés à domicile jouent de la même manière quelle que soit l'intensité du traitement. Or ici, les ménages traités et non traités ont des comportements de recours différents, indépendamment de leurs caractéristiques observables, notamment parce que les seconds bénéficiaient déjà, avant la réforme, d'une forte incitation fiscale au recours à travers la réduction d'impôt et pas les premiers. On peut donc raisonnablement penser qu'il existe des caractéristiques inobservées des ménages qui jouent sur le recours aux services à domicile de manière différenciée selon l'intensité du traitement, ce qui contredit l'hypothèse CIA. Toutefois, nous disposons de données en évolution grâce à nos données de panel. Il est donc possible d'alléger l'hypothèse CIA pour la formuler en différence : on suppose qu'il n'existe pas d'éléments inobservés qui jouent sur l'évolution du recours de manière différente sur les ménages traités et non traités.

On calcule ainsi un estimateur qui consiste à combiner appariement et différence-de-différence. Cet estimateur a été introduit par Heckman, Ichimura, Smith & Todd (1998) et il fait l'objet d'une présentation détaillée par Blundell & Costa Dias (2002) notamment.

Deux techniques d'appariement sont mises en oeuvre. Les ménages sont appariés sur la base de caractéristiques observables.

1. La première consiste à constituer des cellules définies par le croisement de caractéristiques observables des ménages.
2. La deuxième est un appariement par la distance de Mahalanobis.

#### 4.4.1 Méthode des cellules

Pour mettre en oeuvre cette méthode, on constitue des cellules définies par des caractéristiques observables. Pour chaque cellule, on effectue une double différence entre le recours en 2007 et 2006 parmi les traités et les non traités. L'effet du traitement est calculé comme la moyenne de ces doubles différences pondérée par les effectifs de traités dans chaque cellule. Les écarts-types sont calculés par bootstrap.

TABLE 5 – Mode de constitution des cellules

Cellules	Vie en couple	Age	Niveau de vie	Nombre d'enfants ≤3 ans	Nombre d'enfants ≤18 ans	Variation du nombre d'enfants ou d'invalides
Spécification A	2	4	6	2	4	3
Spécification B	2	7	6	2	4	3
Spécification C	2	7	8	2	4	3

Note : Les variables prises en compte pour la constitution des cellules sont les suivantes :

1. *Vie en couple* : indique si le ménage inclut un couple ou une personne seule
2. *Age* : L'âge moyen des adultes de référence du ménage par tranche en 4 modalités (20-39 ans, 40-59 ans, 60-79 ans, plus de 80 ans) ou 7 (20-29 ans, 30-39 ans, 40-49 ans, 50-59 ans, 60-69 ans, 70-79 ans, plus de 80 ans)
3. *Niveau de vie du ménage* : 6 modalités en fonction des déciles (1-2, 3-4, 5-6, 7-8, 9, 10) ou 8 modalités (1-2, 3-4, 5, 6, 7, 8, 9, 10)
4. *Nombre d'enfants de moins de 18 ans dans le ménage* : 0, 1, 2, 3 ou plus
5. *Nombre d'enfants de moins de 3 ans dans le ménage* : 0, 1 ou plus
6. *Variation du nombre d'enfants ou d'invalides dans le ménage* : entre 2006 et 2007, un enfant ou une personne invalide en plus ou en moins, ou aucun changement

TABLE 6 – Nombre de cellules

	Cellules théoriques	Cellules existantes	Cellules avec traités	Cellules exclues (*)	Ménages exclus (*)
Spécification A	1 152	554	531	23	63
Spécification B	2 016	845	799	46	139
Spécification C	2 688	1 019	968	51	143

(\*) Ces ménages et cellules sont exclus car la cellule ne comprend pas de ménages non traités utilisables comme contrefactuel

Plusieurs spécifications sont testées, qui se différencient par le nombre de modalités de chaque caractéristique : 4 ou 7 tranches d'âge, 6 ou 8 tranches de niveau de vie (cf tableau 5).

Les croisements de ces modalités de variables définissent théoriquement entre 1 152 (cellules de type A) et 2 688 cellules (cellules de type C, les plus nombreuses) mais, certains croisements n'étant pas réalisables (par exemple, un ménage avec aucun enfant de moins de 18 ans et un enfant de moins de 3 ans), le nombre de cellules est en réalité compris entre 554 et 1 019 selon

le type de cellules (cf tableau 6). Afin de respecter la condition de support commun, seules les cellules comprenant à la fois des traités et des non traités sont conservées pour l'estimation, ce qui représente entre 531 et 968 cellules. Entre 63 et 143 ménages sont exclus selon la spécification retenue.

#### 4.4.2 Méthode d'appariement par distance de Mahalanobis

La deuxième méthode utilisée consiste à appairier chaque ménage traité avec un ou plusieurs ménages non traités. Le critère d'appariement est une distance entre les caractéristiques des ménages, la distance de Mahalanobis, qui se calcule comme la somme de la distance de chaque covariable pondérée par la matrice de variance-covariance des covariables. On choisit une estimation par noyau, qui consiste à pondérer les ménages non traités selon leur distance au ménage traité. Ainsi, pour chaque ménage traité on dispose d'un ménage non traité qui est un ménage composite constitué à l'aide de l'ensemble des ménages non traités pondérés de manière à constituer un contrefactuel crédible.

TABLE 7 – Recours des traités et non traités avant et après appariement

	2006	2007	$\Delta$
Avant appariement			
Non traités	12,8 %	14,5 %	1,7 %
Traités	2,0 %	2,9 %	+0,9 %
	-10,7 %	-11,6 %	-0,8 %
Après appariement			
Non traités	7,3 %	5,7 %	-1,6 %
Traités	2,0 %	2,9 %	+0,9 %
	-5,3 %	-2,8 %	+2,5 %

Source : Panel 2006/2007 au 1/20è

Note : On prend ici le cas de l'estimation par kernel et du traitement marginal

Les non traités recourent bien plus fréquemment que les traités : leurs taux de recours respectifs sont de 14,5 % et 2,9 % respectivement en 2007. Après appariement, la repondération des non traités pour les rendre comparable aux traités conduit à estimer le taux de recours contrefactuel à 5,7 % en 2007 (tableau 7).

À partir de cet échantillon repondéré, étant donné que nous disposons du recours des ménages en 2006 et en 2007, nous prenons en compte non pas simplement le recours en 2007 mais son évolution entre 2006 et 2007. On effectue ainsi une régression en différence-de-différence sur l'échantillon repondéré. L'effet du traitement estimé est alors positif (+2,5 %) alors qu'il était négatif (-0,8 %) en l'absence de repondération, du fait de la non-comparabilité entre traités et non traités (tableau 7).

## 4.5 Résultats

Les deux méthodes suggèrent l'existence d'un effet significatif sur le recours des ménages traités, qui aurait augmenté du fait de la création du crédit d'impôt de 0,6 à 1,3 point de pourcentage si l'on choisit le traitement moyen et de 1,9 à 2,9 points selon le traitement marginal. Ces estimations ne sont pas contradictoires puisqu'elles portent sur des populations de ménages traités de tailles différentes. Ainsi, selon les estimations issues de ces deux traitements, qui aboutissent à

TABLE 8 – Effets estimés sur le recours et sur la dépense

	Cellules A	Cellules B	Cellules C	Kernel
EFFET SUR LE RECOURS ( <i>en points de pourcentage</i> )				
Moyen	0,86*	0,87*	1,15*	0,97*
	[0,62;1,09]	[0,62;1,13]	[0,68;0,91]	[0,66;1,29]
Marginal	2,23*	2,25*	2,25*	2,52*
	[1,91;2,55]	[1,96;2,53]	[1,96;2,55]	[2,10;2,94]
EFFET SUR LA DÉPENSE				
Moyen	19,37*	19,78*	20,27*	12,04*
	[6,86;30,18]	[4,42;35,14]	[6,56;33,98]	[0,41;23,67]
Marginal	22,39*	23,30*	23,57*	36,27*
	[7,43;37,35]	[8,20;38,40]	[9,38;37,76]	[20,01;52,53]

Source : Panel 2006/2007 au 1/20è

Note : Du fait de l'importance du temps de traitement des données, les estimations par cellules ont été réalisées provisoirement sur un panel au 1/20è et les estimations par matching avec un panel au 1/100è.

(\*) : NN = Nearest neighbour

des chiffres assez proches, entre 35 000 et 108 000 ménages supplémentaires auraient commencé à recourir du fait de l'introduction du crédit d'impôt<sup>4</sup>.

La dépense moyenne de l'ensemble des ménages aurait également augmenté de façon significative, jusqu'à 53 € selon le traitement marginal et 35 € selon le traitement moyen.

Ce premier bilan, fondé sur la comparaison entre les années 2006 et 2007, doit être complété par le rapprochement des années 2006 et 2008. Il est en effet envisageable que la mesure n'ait pas produit tous ses effets dès 2007, et qu'il existe un effet différé du fait du temps nécessaire à la prise de connaissance du dispositif par les ménages et à leur réaction.

#### 4.6 Estimations du coût par emploi créé

À partir de l'estimation du nombre de ménages qui ont commencé à recourir du fait de la création du crédit d'impôt, il est possible d'estimer, sous certaines hypothèses, le nombre d'emplois créés en équivalent temps plein et le coût par emploi créé (tableau 9). Le nombre de ménages utilisateurs et le nombre total d'heures de recours étant connus, on calcule un nombre d'heures moyen de recours par ménage utilisateur. En 2007, chaque ménage utilisateur avait consommé 250 heures dans l'année, ce qui représente 12 % du temps plein d'un salarié du secteur. On suppose que les nouveaux utilisateurs consomment la même quantité moyenne que les anciens (ce qui constitue une hypothèse assez forte). Sous cette hypothèse, entre 4 300 et 13 300 emplois en équivalent temps plein auraient été créés. Le coût par emploi créé serait compris entre 9 000 et 28 000 euros.

Cette estimation tient uniquement compte des ménages qui ont commencé à recourir (la marge extensive), et omet donc la possible augmentation des sommes dépensées par les ménages qui recouraient déjà (la marge intensive). On notera également que, les données étant d'origine fiscale, l'effet que l'on estime concerne exclusivement le recours déclaré à l'administration fiscale. Ainsi, si le dispositif a incité des ménages à régulariser leur recours jusque-là effectué "au noir", nous ne les distinguons pas des ménages qui ont véritablement commencé à recourir. Cet effet est potentiellement important. Ainsi, Marbot (2008) estimait sous certaines hypothèses que 70 %

4. En effet, si le recours des ménages traités (15 % des 23,6 millions de ménages pour le traitement marginal et 24 % pour le traitement moyen, soit respectivement 3,7 et 5,7 millions) a augmenté de x points, cela représente x % \* ces effectifs de ménages utilisateurs supplémentaires.

de la hausse du recours constaté sur données fiscales entre 1996 et 2005 était imputable à une régularisation du travail. Toutefois, une régularisation de recours au noir constitue en soi un effet souhaitable puisqu'il génère une protection sociale accrue pour les salariés et des recettes

TABLE 9 – Calcul du coût par emploi créé par l'introduction de la réduction d'impôt

	BORNE INFÉRIEURE	SCÉNARIO CENTRAL	BORNE SUPÉRIEURE
<b>(1) Effet sur le taux de recours - Traitement moyen</b>			
	<b>1,90 %</b>	<b>2,40 %</b>	<b>2,90 %</b>
(A) Nombre total de ménages	23 600 000	23 600 000	23 600 000
(B) Proportion de ménages traités	15,5 %	15,5 %	15,5 %
(C) Nombre de ménages sur lesquels porte l'évaluation	3 658 000	3 658 000	3 658 000
<b>(2) Nombre de ménages supplémentaires qui recourent</b>	<b>69 502</b>	<b>87 792</b>	<b>106 082</b>
<b>(2) Effet sur le taux de recours - Traitement marginal</b>			
	<b>0,60 %</b>	<b>0,95 %</b>	<b>1,30 %</b>
(A) Nombre total de ménages	23 600 000	23 600 000	23 600 000
(B) Proportion de ménages traités	24 %	24 %	24 %
(C) Nombre de ménages sur lesquels porte l'évaluation	5 664 000	5 664 000	5 664 000
<b>(2) Nombre de ménages supplémentaires qui recourent</b>	<b>33 984</b>	<b>53 808</b>	<b>73 632</b>
<b>(2) Nombre de ménages supplémentaires qui recourent</b>	<b>35 000</b>	<b>70 000</b>	<b>108 000</b>
(C) Nombre d'heures de services à domicile consommées dans l'année (2007)	767 000 000	767 000 000	767 000 000
(D) Nombre de ménages utilisateurs de services à domicile (2007)	3 064 000	3 064 000	3 064 000
(E) Nombre d'heures moyen consommées par un ménage utilisateur par an	250	250	250
(F) Nombre d'heures à temps plein dans le secteur	2 028	2 028	2 028
(G) Proportion moyenne d'un temps complet pour laquelle un ménage emploie un salarié	12 %	12 %	12 %
<b>(3) Nombre d'emplois à temps plein créés</b>	<b>4 320</b>	<b>8 640</b>	<b>13 331</b>
<b>(4) Coût budgétaire annuel de la réduction d'impôt (2007)</b>	<b>122 000 000</b>	<b>122 000 000</b>	<b>122 000 000</b>
<b>(5) Coût d'un emploi à temps plein créé</b>	<b>28 239</b>	<b>14 120</b>	<b>9 152</b>

(\*) ETP = Equivalent Temps Plein

Sources :

- (1) Résultat de l'étude
- (A) Données fiscales 2007
- (B) Calcul : (A)\*(B)
- (2) Calcul : (C) \* (1)
- (C) Chol (Ould Younes, 2010)
- (D) Données fiscales 2007
- (E) Calcul : (C) / (D)
- (F) Calcul : 39 h / semaine \* 52 semaines
- (G) Calcul : (E) / (F)
- (3) Calcul : (G) \* (2)
- (4) Données fiscales 2007
- (5) Calcul : (4) / (3)

supplémentaires pour les administrations sociales et fiscales, si bien que le problème posé par l'absence de distinction entre créations et régularisations ne doit pas être exagéré.

## Références

- Baumgartner, H. & Caliendo, M. (2007), Turning unemployment into self-employment : Effectiveness and efficiency of two start-up programmes. DIW Berlin Discussion Paper n°671.
- Blundell, R. & Costa Dias, M. (2000), 'Evaluation methods for non-experimental data', *Fiscal Studies* (4), 427–468.
- Blundell, R. & Costa Dias, M. (2002), Alternative approaches to evaluation in empirical microeconomics. CEMMAP Working Paper CWP 10/02.
- Caliendo, M. & Kopeinig, S. (2005), Some practical guidance for the implementation of propensity score matching. IZA Discussion Paper n°1588.
- Carbonnier, C. (2010), 'Réduction et crédit d'impôts pour l'emploi d'un salarié', *Economie et Statistique* **427-428**.
- CERC (2008), Les services à la personne. Rapport n°8 du Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale.
- Choné, P., le Blanc, D. & Robert-Bobée, I. (2004), 'Offre de travail féminine et garde des jeunes enfants', *Economie et Prévision* **162-1**.
- Flipo, A., Fougère, D. & Olier, L. (2007), 'Is the household demand for in-home services sensitive to tax reductions? the french case', *Journal of Public Economics* **91**, 365–385.
- Flipo, A. & Olier, L. (1998), 'Faut-il subventionner les services à domicile?', *Economie et Statistique* **316-317**.
- Givord, P. (2010), Méthodes économétriques pour l'évaluation de politiques publiques. INSEE, Document de travail de la DESE.
- Heckman, J., Ichimura, H., Smith, J. & Todd, P. (1998), 'Characterizing selection bias using experimental data', *Econometrica* **66**, 1017–1098.
- Lalonde, R. (1986), 'Evaluating the econometrics evaluations of training programs with experimental data', *The American Economic Review* **76-4**, 604–620.
- Leuven, E. & Sianesi, B. (2003), 'Psmatch2 : Stata module to perform full Mahalanobis and propensity score matching, common support graphing and covariate imbalance testing', <http://ideas.repec.org/c/boc/bocode/s432001.html> .
- Marbot, C. (2008), 'En France, qui recourt aux services à domicile?', *Insee Références, France Portrait Social* pp. 143–162.
- Marbot, C. (2011), Une évaluation de la réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile. INSEE, Document de travail de la DESE.

## A Calcul de l'impôt avant avantage fiscal pour l'emploi de salariés à domicile

Le tableau 10 présente le mode de calcul du montant d'impôt sur lequel l'administration fiscale impute la réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile. Ce montant définit le montant maximal duquel il est possible de déduire la moitié des sommes dépensées. L'extrait de la la fiche de calcul de l'impôt présenté en figure 18 montre la correspondance entre les lignes de ce tableau et le calcul de l'impôt.

• La réduction d'impôt complémentaire (F) sera égale à : F .....  
 - D si D est inférieur ou égal à E,  
 - E si E est inférieur à D.

Impôt après plafonnement et réduction d'impôt complémentaire : IP - F (à reporter page 6) ► IP 1 .....

**3 – CAS PARTICULIER : CONTRIBUTABLES DOMICILIÉS DANS LES DOM**  
 L'impôt (après plafonnement et réduction d'impôt complémentaire éventuels) est diminué d'un abattement de 30 % pour la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion (limité à 5 100 €) et de 40 % pour la Guyane (limité à 6 700 €).

Impôt après déduction de l'abattement DOM (à reporter page 6) ► IP 2 .....

**7 DÉCOTE**  
 Si le montant de votre impôt est inférieur à 838 €, vous bénéficiez d'une décote égale à 419 € -  $\frac{1}{2}$  (ou IP ou IP 1 ou IP 2) . Inscrivez-la ci-contre :  
 Impôt après déduction de la décote [I, (IP ou IP 1 ou IP 2) - A] ► A .....  
B .....

**8 DÉDUISEZ VOS RÉDUCTIONS D'IMPÔT**

<p>■ Dons effectués à des organismes d'aide aux personnes en difficulté (case UD) ..... a .....</p> <p style="margin-left: 20px;">75 % des sommes versées. Le total de ces sommes est limité à 468 €.</p>	<p>.....</p>
<p>■ Dons aux autres œuvres, dons effectués pour le financement des partis politiques et des campagnes électorales (case UF), report des versements 2003 (case XS), 2004 (case XT), 2005 (case XU) et 2006 (case XW) ..... b .....</p> <p style="margin-left: 20px;">66 % des versements retenus dans la limite de 20 % du revenu net global déterminé page 3 ligne 18**</p>	<p>.....</p>
<p>■ Cotisations syndicales (cases AC, AE, AG) ..... c .....</p> <p style="margin-left: 20px;">Pour chaque adhérent (salarié ou pensionné) : 66 % des sommes versées limitées à 1 % des salaires et pensions. NB : Cette réduction ne s'applique pas aux salariés demandant la déduction des frais réels.</p>	<p>.....</p>
<p>■ Sommes versées pour l'emploi d'un salarié à domicile (cases DF, DG, DL) ..... d .....</p> <p style="margin-left: 20px;">Taux : 60 % des sommes versées. Plafond : voir notice.</p>	<p>.....</p>
<p>Total des lignes a à d (à reporter page 6) ..... e .....</p>	<p>.....</p>

FIGURE 18 – Extrait de la fiche de calcul de l'impôt

TABLE 10 – Calcul de l'IRCI

(IP2) Montant de l'impôt net sur les revenus soumis au barème
- (A) Décôte
- Réductions d'impôt
(a) Dons à des organismes d'aide aux personnes en difficulté
(b) Dons aux autres œuvres
(c) Cotisations syndicales
(g) Prestations compensatoires
(h) Souscription de fonds communs de placement dans l'innovation
(i) Souscriptions au capital de SOFICA
(j) Souscription au capital des PME
(k) Intérêts d'emprunts pour reprises de sociétés
(l) Investissements et travaux forestiers
(m) Défense des forêts contre l'incendie
(n) Dépenses d'accueil dans un établissement pour personnes âgées dépendantes
(o) Rente survie et contrats d'épargne handicap
(p) Investissements locatifs dans le secteur touristique
(q) Investissements outremer dans le secteur du logement
(s) Frais de comptabilité ou d'adhésion à un CGA
(u) Enfants à charge poursuivant des études secondaires ou supérieures
(v) Investissements outremer dans le cadre d'une entreprise
= Impôt avant réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile

## B Calcul de l'intensité du traitement "moyen"

Le calcul de l'intensité du traitement "moyen" demande d'imputer une dépense potentielle en services à domicile aux ménages qui ne sont pas utilisateurs : si le ménage commençait à recourir, étant données ses caractéristiques et le montant d'impôt qu'il paye, quelle serait sa dépense? Pour cela il faut tenir compte du fait que les ménages pour lesquels une dépense est observée sont ceux qui recourent. Ils sont donc particuliers, il existe une sélectivité qui doit être prise en compte pour estimer la dépense potentielle de ceux qui ne recourent pas.

Les étapes de calcul de l'intensité de ce traitement sont les suivantes :

- On modélise la dépense en services à domicile en tenant compte de la sélectivité (les ménages qui recourent ne sont pas les mêmes que ceux qui ne recourent pas), à l'aide d'un modèle Tobit qui comprend une équation de recours et une équation de dépense. On ne peut inclure dans les variables explicatives de ces deux équations le taux de subvention, puisqu'il dépend de la quantité. A la place on peut inclure ses déterminants : montant d'impôt avant avantage fiscal (IRCI) et indicatrice d'activité de chaque foyer fiscal. Les résultats de l'estimation de ce modèle sont présentés dans le tableau 11 de l'annexe.
- Le modèle précédent permet d'obtenir la dépense potentielle des ménages qui ne recourent pas (de déterminer pour quel montant ils auraient recouru, s'ils avaient recouru). La distribution de la dépense potentielle obtenue est présentée et comparée avec la dépense des ménages utilisateurs dans le tableau 12 de l'annexe. On obtient ainsi un taux de subvention théorique, celui qui s'appliquerait au ménage s'il décidait de recourir.
- Le taux de subvention du ménage constitue une mesure de l'incitation à laquelle il est soumis face à la réduction d'impôt puis au crédit d'impôt. La variation de ce taux de subvention entre les deux dispositifs est donc une mesure du changement d'incitation lors du passage de l'un à l'autre.

Dans le tableau 13 est reportée la distribution de l'intensité du traitement. 91,3 % des ménages ont une intensité de traitement égale à 0 ou 1. On pourra donc, au moins dans un premier temps, considérer le traitement comme binaire. Les ménages pour lesquels l'intensité du traitement est strictement positive seront considérés comme traités.

TABLE 11 – Modèle de prédiction de la dépense des ménages en services à domicile

Variabiles	Recours		Dépense	
Constante	-1,8832	0,0187	6,4531	0,0917
Nombre de foyers fiscaux	-	-	0,0257	0,0099
Densité en salarié à domicile	-0,0183	0,0006	-	-
Densité en accueil collectif des jeunes enfants	0,0049	0,0002	-	-
Impôt avant avantage fiscal (en log)	0,0045	0,0012	0,0462	0,0024
Nombre d'enfants				
de moins de 3 ans	0,1373	0,0064	-0,0110	0,0135
de moins de 18 ans	0,3218	0,0030	0,2021	0,0114
Indicatrice de déciles de niveau de vie				
déciles 1 à 4	-0,4197	0,0096	-0,1729	0,0230
déciles 5 et 6	-0,1856	0,0074	-0,0153	0,0161
décile 7	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
décile 8	0,1749	0,0078	0,0775	0,0162
décile 9	0,4443	0,0075	0,2474	0,0196
décile 10	1,0288	0,0075	0,7099	0,0334
Age moyen des adultes référents du ménage				
20-29 ans	-0,8023	0,0142	-0,4857	0,0464
30-39 ans	-0,3798	0,0079	-0,1859	0,0208
40-49 ans	-0,1268	0,0067	-0,0992	0,0146
50-59 ans	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
60-69 ans	0,2109	0,0079	0,0152	0,0174
70-79 ans	0,7293	0,0088	0,1573	0,0286
Plus de 80 ans	1,3434	0,0092	0,4826	0,0438
Salaire de la femme (en log)	0,0075	0,0007	-0,0119	0,0014
Indicatrice de type de ménage				
Couple monoactif	0,1042	0,0082	0,1199	0,0196
Couple biactif	0,1645	0,0070	0,1216	0,0162
Couple inactif	0,2451	0,0099	0,0136	0,0233
Personne seule inactive	0,3944	0,0099	0,0504	0,0248
Personne seule active	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
<i>Coefficient de corrélation</i>	-	-	<i>-0,1031</i>	<i>0,0330</i>

TABLE 12 – Distribution de la dépense en services à domicile

	DÉPENSE POTENTIELLE	DÉPENSE DES UTILISATEURS
D1	210	570
D2	420	657
D3	672	755
D4	978	861
Médiane	1299	910
D6	1708	997
D7	2241	1 090
D8	3164	1 254
D9	5293	1 766

TABLE 13 – Distribution de l'intensité du traitement

INTENSITÉ	NOMBRE DE MÉNAGES	PROPORTION DES MÉNAGES
0	847 219	75,8 %
1-10	19 578	1,8 %
11-20	19 194	1,7 %
21-30	19 408	1,7 %
31-40	19 276	1,7 %
41-49	20 143	1,8 %
50	173 305	15,5 %

Source : Panel 2006/2007

## C Statistiques descriptives complémentaires

TABLE 14 – Part des ménages utilisateurs bénéficiant des avantages fiscaux

	2006	2007	2008	$\Delta$
Réduction d'impôt				
	75,6 %	77,4 %	77,6 %	2 %
décile 1	0,2 %	0,7 %	0,8 %	1 %
décile 2	0,9 %	1,1 %	1,1 %	0 %
décile 3	4,8 %	5,8 %	5,9 %	1 %
décile 4	22,0 %	25,9 %	26,1 %	4 %
décile 5	59,3 %	67,1 %	64,5 %	5 %
décile 6	90,8 %	91,4 %	91,3 %	1 %
décile 7	94,4 %	95,2 %	95,2 %	1 %
décile 8	97,4 %	97,2 %	97,4 %	0 %
décile 9	99,1 %	98,6 %	98,7 %	0 %
décile 10	99,8 %	99,5 %	99,4 %	0 %
Crédit d'impôt				
	0 %	5,3 %	6,1 %	6 %
décile 1	0 %	19,5 %	23,4 %	23 %
décile 2	0 %	12,0 %	15,2 %	15 %
décile 3	0 %	10,3 %	13,0 %	13 %
décile 4	0 %	10,0 %	10,8 %	11 %
décile 5	0 %	9,0 %	9,7 %	10 %
décile 6	0 %	7,8 %	8,3 %	8 %
décile 7	0 %	5,3 %	6,2 %	6 %
décile 8	0 %	3,9 %	4,0 %	4 %
décile 9	0 %	2,8 %	3,1 %	3 %
décile 10	0 %	1,1 %	1,4 %	1 %
Aucun avantage fiscal				
	24,4 %	20,1 %	19,3 %	-5 %
décile 1	99,8 %	79,9 %	76,3 %	-24 %
décile 2	99,1 %	87,3 %	84,1 %	-15 %
décile 3	95,2 %	85,8 %	83,3 %	-12 %
décile 4	78,0 %	69,1 %	68,6 %	-9 %
décile 5	40,7 %	30,2 %	32,6 %	-8 %
décile 6	9,2 %	6,8 %	6,8 %	-2 %
décile 7	5,6 %	3,9 %	3,6 %	-2 %
décile 8	2,6 %	2,1 %	1,8 %	-1 %
décile 9	0,9 %	0,9 %	0,8 %	0 %
décile 10	0,2 %	0,2 %	0,2 %	0 %

Source : Tables annuelles 2006, 2007, 2008

(\*) Un ménage est considéré comme actif si le membre ou les deux membres adultes du ménage sont actifs

Note : Un ménage peut bénéficier à la fois de la réduction et du crédit d'impôt (s'il est composé de deux foyers fiscaux qui bénéficient chacun de l'un des dispositifs, ou si une partie des dépenses est remboursée par la réduction d'impôt jusqu'à annuler l'impôt dû et le reste par le crédit d'impôt)

TABLE 15 – Nombre de ménages utilisateurs de services à domicile selon leur bénéfice d'un avantage fiscal

	2006		2007		2008		$\Delta$	$\Delta$ (%)
<b>Réduction d'impôt</b>								
	2 062 660	100 %	2 307 600	100 %	2 495 680	100 %	433 020	21 %
décile 1	140	0,0 %	520	0,0 %	600	0,0 %	460	329 %
décile 2	1 360	0,1 %	1 640	0,1 %	1 740	0,1 %	380	28 %
décile 3	8 840	0,4 %	11 360	0,5 %	12 040	0,5 %	3 200	36 %
décile 4	40 780	2,0 %	52 420	2,3 %	55 880	2,2 %	15 100	37 %
décile 5	113 000	5,5 %	138 280	6,0 %	146 220	5,9 %	33 220	29 %
décile 6	182 760	8,9 %	204 380	8,9 %	225 120	9,0 %	42 360	23 %
décile 7	217 680	10,6 %	251 940	10,9 %	272 860	10,9 %	55 180	25 %
décile 8	277 200	13,4 %	315 900	13,7 %	352 880	14,1 %	75 680	27 %
décile 9	411 380	19,9 %	455 660	19,7 %	496 200	19,9 %	84 820	21 %
décile 10	809 520	39,2 %	875 500	37,9 %	932 140	37,4 %	122 620	15 %
<b>Crédit d'impôt</b>								
	-	-	158 860	100 %	194 580	100 %	194 580	-
décile 1	-	-	14 240	9,0 %	18 180	9,3 %	18 180	-
décile 2	-	-	18 100	11,4 %	23 640	12,1 %	23 640	-
décile 3	-	-	20 240	12,7 %	26 540	13,6 %	26 540	-
décile 4	-	-	20 300	12,8 %	23 060	11,9 %	23 060	-
décile 5	-	-	18 560	11,7 %	22 100	11,4 %	22 100	-
décile 6	-	-	17 540	11,0 %	20 360	10,5 %	20 360	-
décile 7	-	-	14 000	8,8 %	17 860	9,2 %	17 860	-
décile 8	-	-	12 820	8,1 %	14 540	7,5 %	14 540	-
décile 9	-	-	13 140	8,3 %	15 440	7,9 %	15 440	-
décile 10	-	-	9 920	6,2 %	12 860	6,6 %	12 860	-
<b>Aucun avantage fiscal</b>								
	665 180	100 %	598 200	100 %	620 060	100 %	-45 120	-7 %
décile 1	71 360	10,7 %	58 320	9,7 %	59 360	9,6 %	-12 000	-17 %
décile 2	149 560	22,5 %	132 120	22,1 %	130 860	21,1 %	-18 700	-13 %
décile 3	177 240	26,6 %	167 800	28,1 %	169 920	27,4 %	-7 320	-4 %
décile 4	144 880	21,8 %	139 560	23,3 %	146 800	23,7 %	1 920	1 %
décile 5	77 500	11,7 %	62 320	10,4 %	73 840	11,9 %	-3 660	-5 %
décile 6	18 620	2,8 %	15 260	2,6 %	16 880	2,7 %	-1 740	-9 %
décile 7	12 920	1,9 %	10 220	1,7 %	10 340	1,7 %	-2 580	-20 %
décile 8	7 520	1,1 %	6 700	1,1 %	6 620	1,1 %	-900	-12 %
décile 9	3 660	0,6 %	4 020	0,7 %	3 860	0,6 %	200	5 %
décile 10	1 920	0,3 %	1 880	0,3 %	1 580	0,3 %	-340	-18 %
<b>Total</b>								
	2 727 840	100 %	3 064 660	100 %	3 310 320	100 %	582 480	21 %
décile 1	71 500	2,6 %	73 080	2,4 %	78 140	2,4 %	6 640	9 %
décile 2	150 920	5,5 %	151 860	5,0 %	156 240	4,7 %	5 320	4 %
décile 3	186 080	6,8 %	199 400	6,5 %	208 500	6,3 %	22 420	12 %
décile 4	185 660	6,8 %	212 280	6,9 %	225 740	6,8 %	40 080	22 %
décile 5	190 500	7,0 %	219 160	7,2 %	242 160	7,3 %	51 660	27 %
décile 6	201 380	7,4 %	237 180	7,7 %	262 360	7,9 %	60 980	30 %
décile 7	230 600	8,5 %	276 160	9,0 %	301 060	9,1 %	70 460	31 %
décile 8	284 720	10,4 %	335 420	10,9 %	374 040	11,3 %	89 320	31 %
décile 9	415 040	15,2 %	472 820	15,4 %	515 500	15,6 %	100 460	24 %
décile 10	811 440	29,7 %	887 300	29,0 %	946 580	28,6 %	135 140	17 %

Source : Tables annuelles 2006, 2007, 2008

(\*) Un ménage est considéré comme actif si le membre ou les deux membres adultes du ménage sont actifs

TABLE 16 – Répartition des sommes dépensées (en milliers d’euros) pour des services à domicile selon leur remboursement par un avantage fiscal

	2006		2007		2008		Δ
<b>Réduction d’impôt</b>							
	2 199 242	100 %	2 394 273	100 %	2 625 983	100 %	426 741
décile 1	58	0,0 %	204	0,0 %	196	0,0 %	138
décile 2	458	0,0 %	540	0,0 %	605	0,0 %	147
décile 3	1 590	0,1 %	1 754	0,1 %	1 975	0,1 %	385
décile 4	6 785	0,3 %	8 647	0,4 %	8 692	0,3 %	1 907
décile 5	28 684	1,3 %	33 671	1,4 %	35 177	1,3 %	6 493
décile 6	64 762	2,9 %	71 651	3,0 %	78 375	3,0 %	13 613
décile 7	114 701	5,2 %	130 254	5,4 %	137 694	5,2 %	22 993
décile 8	196 278	8,9 %	223 108	9,3 %	243 771	9,3 %	47 493
décile 9	387 474	17,6 %	418 015	17,5 %	460 894	17,6 %	73 420
décile 10	1 398 453	63,6 %	1 506 429	62,9 %	1 658 605	63,2 %	260 152
<b>Crédit d’impôt</b>							
	-	-	121 790	100 %	150 763	100 %	150 763
décile 1	-	-	11 272	9,3 %	14 567	9,7 %	14 567
décile 2	-	-	9 896	8,1 %	13 217	8,8 %	13 217
décile 3	-	-	11 136	9,1 %	14 503	9,6 %	14 503
décile 4	-	-	11 454	9,4 %	13 593	9,0 %	13 593
décile 5	-	-	12 256	10,1 %	13 393	8,9 %	13 393
décile 6	-	-	12 828	10,5 %	13 813	9,2 %	13 813
décile 7	-	-	11 549	9,5 %	14 299	9,5 %	14 299
décile 8	-	-	13 029	10,7 %	15 279	10,1 %	15 279
décile 9	-	-	14 973	12,3 %	18 551	12,3 %	18 551
décile 10	-	-	13 396	11,0 %	19 548	13,0 %	19 548
<b>Aucun avantage fiscal</b>							
	4 444 505	100 %	4 631 260	100 %	5 037 707	100 %	593 202
décile 1	138 940	3,1 %	126 144	2,7 %	133 876	2,7 %	-5 065
décile 2	223 650	5,0 %	197 876	4,3 %	207 254	4,1 %	-16 396
décile 3	254 537	5,7 %	268 440	5,8 %	260 370	5,2 %	5 833
décile 4	279 353	6,3 %	281 787	6,1 %	297 126	5,9 %	17 773
décile 5	287 075	6,5 %	293 863	6,3 %	313 257	6,2 %	26 182
décile 6	280 357	6,3 %	288 626	6,2 %	305 115	6,1 %	24 758
décile 7	311 106	7,0 %	319 910	6,9 %	346 727	6,9 %	35 621
décile 8	359 425	8,1 %	396 943	8,6 %	439 017	8,7 %	79 592
décile 9	555 935	12,5 %	593 244	12,8 %	662 148	13,1 %	106 214
décile 10	1 754 127	39,5 %	1 864 426	40,3 %	2 072 816	41,1 %	318 690
<b>Total</b>							
	6 643 748	100 %	7 530 363	100 %	7 814 453	100 %	1 170 705
décile 1	138 998	2,1 %	152 184	2,0 %	148 638	1,9 %	9 641
décile 2	224 109	3,4 %	221 600	2,9 %	221 077	2,8 %	-3 032
décile 3	256 128	3,9 %	296 062	3,9 %	276 848	3,5 %	20 720
décile 4	286 138	4,3 %	315 537	4,2 %	319 411	4,1 %	33 273
décile 5	315 759	4,8 %	354 710	4,7 %	361 827	4,6 %	46 068
décile 6	345 119	5,2 %	393 681	5,2 %	397 303	5,1 %	52 184
décile 7	425 806	6,4 %	483 505	6,4 %	498 720	6,4 %	72 914
décile 8	555 703	8,4 %	669 100	8,9 %	698 066	8,9 %	142 363
décile 9	943 409	14,2 %	1 087 780	14,4 %	1 141 594	14,6 %	198 185
décile 10	3 152 580	47,5 %	3 556 203	47,2 %	3 750 969	48,0 %	598 389

Source : Tables annuelles 2006, 2007, 2008

(\*) Un ménage est considéré comme actif si le membre ou les deux membres adultes du ménage sont actifs

TABLE 17 – Répartition des sommes moyennes (en euros) dépensées pour des services à domicile selon leur remboursement par un avantage fiscal

	2006	2007	2008	$\Delta$	$\Delta(\%)$
<b>Réduction d'impôt</b>					
	806	803	817	11	1,3 %
décile 1	1	3	3	2	209,9 %
décile 2	3	4	4	1	28,0 %
décile 3	9	9	10	1	13,3 %
décile 4	37	43	41	4	11,1 %
décile 5	151	163	155	5	3,0 %
décile 6	322	321	318	-4	-1,1 %
décile 7	497	492	480	-17	-3,4 %
décile 8	689	686	673	-17	-2,4 %
décile 9	934	905	917	-17	-1,8 %
décile 10	1 723	1 712	1 768	45	2,6 %
<b>Crédit d'impôt</b>					
	-	41	47	47	-
décile 1	-	155	187	187	-
décile 2	-	65	85	85	-
décile 3	-	57	71	71	-
décile 4	-	57	64	64	-
décile 5	-	60	59	59	-
décile 6	-	57	56	56	-
décile 7	-	44	50	50	-
décile 8	-	40	42	42	-
décile 9	-	32	37	37	-
décile 10	-	15	21	21	-
<b>Aucun avantage fiscal</b>					
	1 629	1 552	1 567	-62	-3,8 %
décile 1	1 943	1 728	1 720	-223	-11,5 %
décile 2	1 482	1 307	1 332	-150	-10,1 %
décile 3	1 368	1 373	1 277	-91	-6,7 %
décile 4	1 505	1 395	1 388	-117	-7,8 %
décile 5	1 507	1 426	1 381	-126	-8,3 %
décile 6	1 392	1 291	1 238	-154	-11,1 %
décile 7	1 349	1 209	1 210	-140	-10,3 %
décile 8	1 262	1 221	1 212	-51	-4,0 %
décile 9	1 339	1 284	1 317	-22	-1,7 %
décile 10	2 162	2 119	2 210	48	2,2 %
<b>Total</b>					
	2 436	2 396	2 431	-4	-0,2 %
décile 1	1 944	1 886	1 910	-34	-1,7 %
décile 2	1 485	1 376	1 421	-64	-4,3 %
décile 3	1 376	1 438	1 358	-19	-1,4 %
décile 4	1 541	1 494	1 492	-49	-3,2 %
décile 5	1 658	1 649	1 595	-62	-3,7 %
décile 6	1 714	1 669	1 612	-102	-6,0 %
décile 7	1 847	1 745	1 740	-107	-5,8 %
décile 8	1 952	1 948	1 927	-25	-1,3 %
décile 9	2 273	2 221	2 271	-2	-0,1 %
décile 10	3 885	3 846	3 999	114	2,9 %

Source : Tables annuelles 2006, 2007, 2008

(\*) Un ménage est considéré comme actif si le membre ou les deux membres adultes du ménage sont actifs

TABLE 18 – Répartition des sommes dépensées pour des services à domicile selon leur remboursement par un avantage fiscal

	2006	2007	2008	$\Delta$
<b>Réduction d'impôt</b>				
	34,0 %	34,8 %	34,9 %	0,9 %
décile 1	0,1 %	0,2 %	0,2 %	0,1 %
décile 2	0,3 %	0,3 %	0,3 %	0,1 %
décile 3	1,2 %	1,6 %	1,6 %	0,4 %
décile 4	5,6 %	7,1 %	7,1 %	1,4 %
décile 5	17,7 %	20,4 %	20,0 %	2,3 %
décile 6	31,5 %	32,4 %	32,9 %	1,4 %
décile 7	39,7 %	40,7 %	40,4 %	0,7 %
décile 8	45,2 %	45,2 %	45,4 %	0,2 %
décile 9	47,9 %	47,6 %	47,6 %	-0,3 %
décile 10	49,0 %	48,9 %	48,7 %	-0,3 %
<b>Crédit d'impôt</b>				
	0,0 %	1,9 %	2,2 %	2,2 %
décile 1	0,0 %	9,7 %	11,6 %	11,6 %
décile 2	0,0 %	5,9 %	7,5 %	7,5 %
décile 3	0,0 %	4,9 %	6,1 %	6,1 %
décile 4	0,0 %	3,9 %	4,2 %	4,2 %
décile 5	0,0 %	2,9 %	3,2 %	3,2 %
décile 6	0,0 %	2,3 %	2,3 %	2,3 %
décile 7	0,0 %	1,3 %	1,7 %	1,7 %
décile 8	0,0 %	1,0 %	1,0 %	1,0 %
décile 9	0,0 %	0,6 %	0,7 %	0,7 %
décile 10	0,0 %	0,3 %	0,4 %	0,4 %
<b>Aucun avantage fiscal</b>				
	66,0 %	63,3 %	62,9 %	-3,1 %
décile 1	99,9 %	90,1 %	88,2 %	-11,7 %
décile 2	99,7 %	93,8 %	92,1 %	-7,6 %
décile 3	98,8 %	93,5 %	92,3 %	-6,5 %
décile 4	94,4 %	89,0 %	88,7 %	-5,7 %
décile 5	82,3 %	76,7 %	76,8 %	-5,5 %
décile 6	68,5 %	65,3 %	64,8 %	-3,7 %
décile 7	60,3 %	58,0 %	58,0 %	-2,3 %
décile 8	54,8 %	53,8 %	53,6 %	-1,2 %
décile 9	52,1 %	51,8 %	51,8 %	-0,4 %
décile 10	51,0 %	50,8 %	50,9 %	-0,1 %

Source : Tables annuelles 2006, 2007, 2008

(\*) Un ménage est considéré comme actif si le membre ou les deux membres adultes du ménage sont actifs

TABLE 19 – Avantage fiscal reçu, taux de recours et dépense totale - Couples biactifs avec enfant de 6 ans ou moins

	2006	2007	2008	$\Delta$	$\Delta(\%)$
<b>Avantage fiscal total</b>					
	389 044	445 302	495 063	106 019	27,3 %
décile 1	-	711	1 611	1 611	-
décile 2	86	1 552	1 980	1 895	2213 %
décile 3	133	2 767	3 162	3 028	2275 %
décile 4	1 180	4 227	4 847	3 667	311 %
décile 5	3 806	6 941	8 871	5 065	133,1 %
décile 6	8 087	11 634	12 481	4 394	54,3 %
décile 7	14 485	20 131	21 417	6 932	47,9 %
décile 8	29 470	36 831	39 706	10 235	34,7 %
décile 9	69 328	79 558	84 337	15 009	21,6 %
décile 10	262 469	280 950	316 652	54 183	20,6 %
<b>Taux de recours</b>					
	11,3 %	12,5 %	13,4 %	2,1 %	18,6 %
décile 1	1,8 %	1,9 %	2,3 %	0,5 %	28,0 %
décile 2	1,9 %	2,1 %	2,4 %	0,5 %	27,1 %
décile 3	2,1 %	2,7 %	3,1 %	1,1 %	53,4 %
décile 4	2,7 %	3,4 %	4,0 %	1,2 %	46,2 %
décile 5	3,9 %	4,7 %	5,6 %	1,7 %	44,6 %
décile 6	6,1 %	6,6 %	7,8 %	1,7 %	28,1 %
décile 7	9,1 %	11,1 %	11,3 %	2,2 %	24,2 %
décile 8	15,5 %	17,5 %	18,6 %	3,0 %	19,6 %
décile 9	27,1 %	29,5 %	30,6 %	3,6 %	13,1 %
décile 10	53,8 %	55,7 %	56,3 %	2,5 %	4,6 %
<b>Nombre d'utilisateurs</b>					
	270 940	300 620	321 860	50 920	18,8 %
décile 1	1 780	1 920	2 360	580	32,6 %
décile 2	4 380	4 880	5 720	1 340	30,6 %
décile 3	5 360	7 020	8 200	2 840	53,0 %
décile 4	7 740	9 480	11 260	3 520	45,5 %
décile 5	11 740	14 240	16 720	4 980	42,4 %
décile 6	18 120	19 880	22 820	4 700	25,9 %
décile 7	24 920	30 140	30 380	5 460	21,9 %
décile 8	38 100	42 800	45 040	6 940	18,2 %
décile 9	57 360	62 600	64 540	7 180	12,5 %
décile 10	101 440	107 660	114 820	13 380	13,2 %
<b>Dépense totale</b>					
	863 105	939 341	1 054 642	191 537	22,2 %
décile 1	1 772	1 957	3 532	1 760	99,3 %
décile 2	5 990	3 930	5 136	-854	-14,3 %
décile 3	5 343	6 562	7 708	2 365	44,3 %
décile 4	6 885	10 158	10 243	3 358	48,8 %
décile 5	13 726	14 520	18 847	5 121	37,3 %
décile 6	21 660	24 787	26 783	5 123	23,7 %
décile 7	35 203	41 979	43 424	8 222	23,4 %
décile 8	64 203	75 161	81 198	16 995	26,5 %
décile 9	147 503	162 211	171 821	24 318	16,5 %
décile 10	560 820	598 075	685 950	125 130	22,3 %

Source : Tables annuelles 2006, 2007, 2008

(\*) Un ménage est considéré comme actif si le membre ou les deux membres adultes du ménage sont actifs

TABLE 20 – Avantage fiscal reçu, taux de recours et dépense totale - Couples biactifs avec au moins 2 enfants de 6 ans ou moins

	2006	2007	2008	$\Delta$	$\Delta(\%)$
<b>Avantage fiscal total</b>					
	174 512	197 916	229 856	55 343	31,7 %
décile 1	-	241	570	570	-
décile 2	29	717	1 136	1 106	3771 %
décile 3	55	1 420	1 345	1 290	2350 %
décile 4	619	2 292	2 563	1 944	314 %
décile 5	1 857	3 187	4 188	2 330	125,5 %
décile 6	3 967	4 983	5 997	2 030	51,2 %
décile 7	6 626	8 748	10 312	3 685	55,6 %
décile 8	13 593	17 653	18 379	4 786	35,2 %
décile 9	30 580	36 925	41 040	10 461	34,2 %
décile 10	117 186	121 750	144 326	27 141	23,2 %
<b>Taux de recours</b>					
	15,2 %	16,2 %	17,5 %	2,2 %	14,7 %
décile 1	2,4 %	2,5 %	2,4 %	0,1 %	3,0 %
décile 2	2,7 %	2,4 %	3,1 %	0,4 %	14,7 %
décile 3	3,3 %	3,8 %	4,0 %	0,7 %	21,0 %
décile 4	4,5 %	5,1 %	5,9 %	1,4 %	30,2 %
décile 5	6,5 %	7,2 %	8,5 %	2,0 %	30,6 %
décile 6	10,7 %	10,7 %	12,8 %	2,0 %	18,9 %
décile 7	15,6 %	17,3 %	18,7 %	3,1 %	20,0 %
décile 8	25,3 %	27,7 %	28,4 %	3,0 %	12,0 %
décile 9	39,3 %	43,2 %	45,2 %	5,8 %	14,8 %
décile 10	65,8 %	66,7 %	69,1 %	3,3 %	5,0 %
<b>Nombre d'utilisateurs</b>					
	115 160	122 140	134 600	19 440	16,9 %
décile 1	1 040	1 100	1 140	100	9,6 %
décile 2	2 580	2 280	3 060	480	18,6 %
décile 3	3 120	3 600	3 780	660	21,2 %
décile 4	4 240	4 600	5 500	1 260	29,7 %
décile 5	5 840	6 420	7 700	1 860	31,8 %
décile 6	8 900	8 940	10 720	1 820	20,4 %
décile 7	11 460	12 620	13 780	2 320	20,2 %
décile 8	16 200	18 020	18 480	2 280	14,1 %
décile 9	22 920	25 340	26 720	3 800	16,6 %
décile 10	38 860	39 220	43 720	4 860	12,5 %
<b>Dépense totale</b>					
	394 990	419 129	494 379	99 390	25,2 %
décile 1	891	509	1 168	277	31,1 %
décile 2	4 374	1 884	2 826	-1 547	-35,4 %
décile 3	3 052	3 260	3 379	327	10,7 %
décile 4	3 609	5 323	5 419	1 811	50,2 %
décile 5	7 246	6 474	8 514	1 268	17,5 %
décile 6	10 933	10 498	12 371	1 438	13,2 %
décile 7	16 683	18 117	20 951	4 268	25,6 %
décile 8	30 422	36 179	37 820	7 397	24,3 %
décile 9	65 930	75 287	84 081	18 152	27,5 %
décile 10	251 852	261 598	317 850	65 999	26,2 %

Source : Tables annuelles 2006, 2007, 2008

(\*) Un ménage est considéré comme actif si le membre ou les deux membres adultes du ménage sont actifs

TABLE 21 – Avantage fiscal reçu, taux de recours et dépense totale

	2006	2007	2008	$\Delta$	$\Delta(\%)$
<b>Avantage fiscal total</b>					
	2 199 242	2 516 063	2 776 746	577 504	26,3 %
décile 1	58	11 476	14 763	14 705	25521 %
décile 2	458	10 436	13 822	13 364	2917 %
décile 3	1 590	12 890	16 477	14 887	936 %
décile 4	6 785	20 101	22 284	15 500	228 %
décile 5	28 684	45 927	48 570	19 886	69,3 %
décile 6	64 762	84 480	92 188	27 426	42,3 %
décile 7	114 701	141 803	151 993	37 293	32,5 %
décile 8	196 278	236 137	259 050	62 772	32,0 %
décile 9	387 474	432 987	479 446	91 971	23,7 %
décile 10	1 398 453	1 519 825	1 678 153	279 699	20,0 %
<b>Taux de recours</b>					
	10,9 %	11,8 %	12,6 %	1,7 %	15,8 %
décile 1	2,9 %	2,9 %	3,1 %	0,2 %	7,2 %
décile 2	6,1 %	6,0 %	6,1 %	0,1 %	0,9 %
décile 3	7,4 %	7,7 %	8,0 %	0,6 %	7,4 %
décile 4	7,4 %	8,0 %	8,4 %	1,0 %	13,2 %
décile 5	7,6 %	8,1 %	8,9 %	1,3 %	16,8 %
décile 6	8,0 %	8,8 %	9,7 %	1,7 %	20,7 %
décile 7	9,2 %	10,4 %	11,3 %	2,1 %	22,5 %
décile 8	11,3 %	12,8 %	14,2 %	2,9 %	25,3 %
décile 9	16,6 %	18,2 %	19,8 %	3,3 %	19,6 %
décile 10	32,4 %	34,9 %	36,6 %	4,2 %	12,9 %
<b>Nombre d'utilisateurs</b>					
	2 727 840	2 983 240	3 214 540	486 700	17,8 %
décile 1	71 500	72 980	77 820	6 320	8,8 %
décile 2	150 920	151 380	155 580	4 660	3,1 %
décile 3	186 080	195 580	203 920	17 840	9,6 %
décile 4	185 660	202 060	214 100	28 440	15,3 %
décile 5	190 500	206 020	226 800	36 300	19,1 %
décile 6	201 380	223 560	246 520	45 140	22,4 %
décile 7	230 600	264 580	286 660	56 060	24,3 %
décile 8	284 720	325 060	362 360	77 640	27,3 %
décile 9	415 040	462 080	502 760	87 720	21,1 %
décile 10	811 440	879 940	938 020	126 580	15,6 %
<b>Dépense totale</b>					
	6 643 748	7 147 323	7 814 453	1 170 705	17,6 %
décile 1	138 998	137 620	148 638	9 641	6,9 %
décile 2	224 109	208 312	221 077	-3 032	-1,4 %
décile 3	256 128	281 330	276 848	20 720	8,1 %
décile 4	286 138	301 889	319 411	33 273	11,6 %
décile 5	315 759	339 790	361 827	46 068	14,6 %
décile 6	345 119	373 106	397 303	52 184	15,1 %
décile 7	425 806	461 713	498 720	72 914	17,1 %
décile 8	555 703	633 080	698 066	142 363	25,6 %
décile 9	943 409	1 026 231	1 141 594	198 185	21,0 %
décile 10	3 152 580	3 384 251	3 750 969	598 389	19,0 %

Source : Tables annuelles 2006, 2007, 2008 au 1/20è

TABLE 22 – Proportion de ménages traités dans chaque décile de niveau de vie, traitement MARGINAL

	PROPORTION DE TRAITÉS		TAUX DE RECOURS					
	Dans l'ensemble	Parmi les éligibles	2006	Traités 2007	$\Delta$	2006	Non traités 2007	$\Delta$
Ensemble	15,5 %	98,1 %	2,0 %	2,9 %	0,9 %	12,8 %	14,5 %	1,7 %
Niveau de vie								
Décile 1	54,1 %	91,1 %	0,0 %	0,7 %	0,7 %	6,5 %	6,9 %	0,4 %
Décile 2	47,9 %	65,4 %	0,1 %	1,2 %	1,2 %	11,3 %	11,2 %	-0,1 %
Décile 3	33,8 %	24,4 %	0,5 %	1,8 %	1,3 %	11,1 %	11,8 %	0,7 %
Décile 4	13,5 %	9,3 %	3,1 %	4,0 %	0,9 %	8,0 %	9,1 %	1,0 %
Décile 5	5,6 %	4,4 %	10,9 %	10,8 %	-0,1 %	7,4 %	8,6 %	1,3 %
Décile 6	2,8 %	2,1 %	23,0 %	21,1 %	-1,9 %	7,6 %	9,3 %	1,7 %
Décile 7	1,4 %	1,2 %	38,2 %	35,0 %	-3,2 %	9,0 %	10,8 %	1,9 %
Décile 8	0,8 %	0,7 %	47,3 %	44,2 %	-3,1 %	11,3 %	13,4 %	2,1 %
Décile 9	0,5 %	0,4 %	48,6 %	47,8 %	-0,8 %	16,5 %	19,2 %	2,7 %
Décile 10	0,2 %	0,0 %	31,9 %	35,8 %	3,9 %	32,8 %	35,8 %	3,0 %
Age								
21 à 30 ans	29,7 %	31,9 %	0,2 %	0,6 %	0,4 %	1,6 %	2,6 %	1,0 %
31 à 40 ans	23,7 %	26,7 %	1,5 %	2,4 %	1,0 %	9,4 %	11,6 %	2,1 %
41 à 50 ans	22,5 %	25,5 %	2,4 %	3,2 %	0,8 %	13,0 %	14,6 %	1,6 %
51 à 60 ans	14,2 %	19,5 %	2,3 %	3,0 %	0,6 %	10,5 %	11,9 %	1,3 %
61 à 70 ans	5,5 %	26,4 %	2,6 %	3,5 %	1,0 %	10,4 %	12,3 %	1,9 %
71 à 80 ans	3,4 %	34,1 %	5,9 %	8,6 %	2,7 %	18,3 %	20,8 %	2,5 %
Plus de 80 ans	2,5 %	35,2 %	16,2 %	21,2 %	5,0 %	36,6 %	38,7 %	2,1 %

Source : Panel 2006/2007 au 1/20<sup>è</sup>

TABLE 23 – Proportion de ménages traités dans chaque décile de niveau de vie, traitement MOYEN

	PROPORTION DE TRAITÉS		TAUX DE RECOURS					
	Dans l'ensemble	Parmi les éligibles	2006	Traités 2007	$\Delta$	2006	Non traités 2007	$\Delta$
Ensemble	24,2 %	39,9 %	2,4 %	3,1 %	0,7 %	13,9 %	15,7 %	1,8 %
Niveau de vie								
Décile 1	55,0 %	99,8 %	1,1 %	1,4 %	0,3 %	5,3 %	6,3 %	0,9 %
Décile 2	51,8 %	98,5 %	1,6 %	2,2 %	0,5 %	10,5 %	11,0 %	0,5 %
Décile 3	49,4 %	95,5 %	1,9 %	2,6 %	0,7 %	13,0 %	14,1 %	1,1 %
Décile 4	43,1 %	78,1 %	2,4 %	3,2 %	0,8 %	11,1 %	12,3 %	1,2 %
Décile 5	27,5 %	45,6 %	3,7 %	4,7 %	1,0 %	9,0 %	10,3 %	1,3 %
Décile 6	12,9 %	20,2 %	4,7 %	5,9 %	1,2 %	8,5 %	10,2 %	1,7 %
Décile 7	4,8 %	7,3 %	7,3 %	8,7 %	1,4 %	9,5 %	11,3 %	1,8 %
Décile 8	2,1 %	3,1 %	9,4 %	11,6 %	2,1 %	11,6 %	13,7 %	2,1 %
Décile 9	0,8 %	1,2 %	16,6 %	19,3 %	2,7 %	16,7 %	19,4 %	2,7 %
Décile 10	0,4 %	0,7 %	29,6 %	32,3 %	2,8 %	32,8 %	35,8 %	3,0 %
Age								
21 à 30 ans	45,4 %	48,9 %	0,4 %	0,8 %	0,4 %	1,3 %	2,2 %	0,9 %
31 à 40 ans	36,7 %	41,2 %	1,7 %	2,6 %	0,9 %	8,7 %	10,8 %	2,1 %
41 à 50 ans	35,2 %	40,0 %	2,5 %	3,2 %	0,7 %	13,4 %	15,1 %	1,7 %
51 à 60 ans	22,9 %	31,5 %	2,4 %	2,9 %	0,5 %	10,8 %	12,1 %	1,3 %
61 à 70 ans	8,4 %	40,6 %	3,0 %	3,6 %	0,6 %	10,3 %	12,1 %	1,9 %
71 à 80 ans	5,2 %	52,0 %	9,1 %	10,7 %	1,6 %	17,0 %	19,4 %	2,5 %
Plus de 80 ans	4,2 %	58,6 %	22,0 %	23,3 %	1,3 %	35,3 %	37,6 %	2,2 %

Source : Panel 2006/2007 au 1/20<sup>è</sup>

G 9001	J. FAYOLLE et M. FLEURBAEY Accumulation, profitabilité et endettement des entreprises		Macro-economic import functions with imperfect competition - An application to the E.C. Trade		françaises : une évaluation empirique des théories de la structure optimale du capital	G 9412	J. BOURDIEU - B. CŒURÉ - B. COLIN-SEDILLOT Investissement, incertitude et irréversibilité Quelques développements récents de la théorie de l'investissement
G 9002	H. ROUSSE Détection et effets de la multicollinéarité dans les modèles linéaires ordinaires - Un prolongement de la réflexion de BELSLEY, KUH et WELSCH	G 9203	I. STAPIC Les échanges internationaux de services de la France dans le cadre des négociations multilatérales du GATT Juin 1992 (1ère version) Novembre 1992 (version finale)	G 9312	L. BLOCH - B. CŒURÉ Q de Tobin marginal et transmission des chocs financiers	G 9413	B. DORMONT - M. PAUCHET L'évaluation de l'élasticité emploi-salaire dépend-elle des structures de qualification ?
G 9003	P. RALLE et J. TOUJAS-BERNATE Indexation des salaires : la rupture de 1983	G 9204	P. SEVESTRE L'économétrie sur données individuelles-temporelles. Une note introductive	G 9313	Equipes Amadeus (INSEE), Banque de France, Métric (DP) Présentation des propriétés des principaux modèles macroéconomiques du Service Public	G 9414	I. KABLA Le Choix de breveter une invention
G 9004	D. GUELLEC et P. RALLE Compétitivité, croissance et innovation de produit	G 9205	H. ERKEL-ROUSSE Le commerce extérieur et l'environnement international dans le modèle AMADEUS (réestimation 1992)	G 9314	B. CREPON - E. DUGUET Research & Development, competition and innovation	G 9501	J. BOURDIEU - B. CŒURÉ - B. SEDILLOT Irreversible Investment and Uncertainty : When is there a Value of Waiting ?
G 9005	P. RALLE et J. TOUJAS-BERNATE Les conséquences de la désindexation. Analyse dans une maquette prix-salaires	G 9206	N. GREENAN et D. GUELLEC Coordination within the firm and endogenous growth	G 9315	B. DORMONT Quelle est l'influence du coût du travail sur l'emploi ?	G 9502	L. BLOCH - B. CŒURÉ Imperfections du marché du crédit, investissement des entreprises et cycle économique
G 9101	Equipe AMADEUS Le modèle AMADEUS - Première partie - Présentation générale	G 9207	A. MAGNIER et J. TOUJAS-BERNATE Technology and trade : empirical evidences for the major five industrialized countries	G 9316	D. BLANCHET - C. BROUSSE Deux études sur l'âge de la retraite	G 9503	D. GOUX - E. MAURIN Les transformations de la demande de travail par qualification en France Une étude sur la période 1970-1993
G 9102	J.L. BRILLET Le modèle AMADEUS - Deuxième partie - Propriétés variantielles	G 9208	B. CREPON, E. DUGUET, D. ENCAOUA et P. MOHNEN Cooperative, non cooperative R & D and optimal patent life	G 9317	D. BLANCHET Répartition du travail dans une population hétérogène : deux notes	G 9504	N. GREENAN Technologie, changement organisationnel, qualifications et emploi : une étude empirique sur l'industrie manufacturière
G 9103	D. GUELLEC et P. RALLE Endogenous growth and product innovation	G 9209	B. CREPON et E. DUGUET Research and development, competition and innovation : an application of pseudo maximum likelihood methods to Poisson models with heterogeneity	G 9318	D. EYSSARTIER - N. PONTY AMADEUS - an annual macro-economic model for the medium and long term	G 9505	D. GOUX - E. MAURIN Persistence des hiérarchies sectorielles de salaires: un réexamen sur données françaises
G 9104	H. ROUSSE Le modèle AMADEUS - Troisième partie - Le commerce extérieur et l'environnement international	G 9301	J. TOUJAS-BERNATE Commerce international et concurrence imparfaite : développements récents et implications pour la politique commerciale	G 9319	G. CETTE - Ph. CUNÉO - D. EYSSARTIER - J. GAUTIÉ Les effets sur l'emploi d'un abaissement du coût du travail des jeunes	G 9505	D. GOUX - E. MAURIN Bis Persistence of inter-industry wages differentials: a reexamination on matched worker-firm panel data
G 9105	H. ROUSSE Effets de demande et d'offre dans les résultats du commerce extérieur manufacturé de la France au cours des deux dernières décennies	G 9302	Ch. CASES Durées de chômage et comportements d'offre de travail : une revue de la littérature	G 9401	D. BLANCHET Les structures par âge importent-elles ?	G 9506	S. JACOBZONE Les liens entre RMI et chômage, une mise en perspective <i>NON PARU - article sorti dans Economie et Prévision n° 122 (1996) - pages 95 à 113</i>
G 9106	B. CREPON Innovation, taille et concentration : causalités et dynamiques	G 9303	H. ERKEL-ROUSSE Union économique et monétaire : le débat économique	G 9402	J. GAUTIÉ Le chômage des jeunes en France : problème de formation ou phénomène de file d'attente ? Quelques éléments du débat	G 9507	G. CETTE - S. MAHFOUZ Le partage primaire du revenu Constat descriptif sur longue période
G 9107	B. AMABLE et D. GUELLEC Un panorama des théories de la croissance endogène	G 9304	N. GREENAN - D. GUELLEC / G. BROUSSAUDIER - L. MIOTTI Innovation organisationnelle, dynamisme technologique et performances des entreprises	G 9403	P. QUIRION Les déchets en France : éléments statistiques et économiques	G 9601	Banque de France - CEPREMAP - Direction de la Prévision - Erasme - INSEE - OFCE Structures et propriétés de cinq modèles macro-économiques français
G 9108	M. GLAUDE et M. MOUTARDIER Une évaluation du coût direct de l'enfant de 1979 à 1989	G 9305	P. JAILLARD Le traité de Maastricht : présentation juridique et historique	G 9404	D. LADIRAY - M. GRUN-REHOMME Lissage par moyennes mobiles - Le problème des extrémités de série	G 9602	Rapport d'activité de la DESE de l'année 1995
G 9109	P. RALLE et alii France - Allemagne : performances économiques comparées	G 9306	J.L. BRILLET Micro-DMS : présentation et propriétés	G 9405	V. MAILLARD Théorie et pratique de la correction des effets de jours ouvrables	G 9603	J. BOURDIEU - A. DRAZNIKES L'octroi de crédit aux PME : une analyse à partir d'informations bancaires
G 9110	J.L. BRILLET Micro-DMS <b>NON PARU</b>	G 9307	J.L. BRILLET Micro-DMS - variantes : les tableaux	G 9406	F. ROSENWALD La décision d'investir	G 9604	A. TOPIOL-BENSAÏD Les implantations japonaises en France
G 9111	A. MAGNIER Effets accélérateur et multiplicateur en France depuis 1970 : quelques résultats empiriques	G 9308	S. JACOBZONE Les grands réseaux publics français dans une perspective européenne	G 9407	S. JACOBZONE Les apports de l'économie industrielle pour définir la stratégie économique de l'hôpital public	G 9605	P. GENIER - S. JACOBZONE Comportements de prévention, consommation d'alcool et tabagie : peut-on parler d'une gestion globale du capital santé ? <i>Une modélisation microéconométrique empirique</i>
G 9112	B. CREPON et G. DUREAU Investissement en recherche-développement : analyse de causalités dans un modèle d'accélérateur généralisé	G 9309	L. BLOCH - B. CŒURE Profitabilité de l'investissement productif et transmission des chocs financiers	G 9408	L. BLOCH, J. BOURDIEU, B. COLIN-SEDILLOT, G. LONGUEVILLE Du défaut de paiement au dépôt de bilan : les banquiers face aux PME en difficulté	G 9606	C. DOZ - F. LENGART Factor analysis and unobserved component models: an application to the study of French business surveys
G 9113	J.L. BRILLET, H. ERKEL-ROUSSE, J. TOUJAS-BERNATE "France-Allemagne Couplées" - Deux économies vues par une maquette macro-économétrique	G 9310	J. BOURDIEU - B. COLIN-SEDILLOT Les théories sur la structure optimal du capital : quelques points de repère	G 9409	D. EYSSARTIER, P. MAIRE Impacts macro-économiques de mesures d'aide au logement - quelques éléments d'évaluation	G 9607	N. GREENAN - D. GUELLEC La théorie coopérative de la firme
G 9201	W.J. ADAMS, B. CREPON, D. ENCAOUA Choix technologiques et stratégies de dissuasion d'entrée	G 9311	J. BOURDIEU - B. COLIN-SEDILLOT Les décisions de financement des entreprises	G 9410	F. ROSENWALD Suivi conjoncturel de l'investissement		
G 9202	J. OLIVEIRA-MARTINS, J. TOUJAS-BERNATE			G 9411	C. DEFEUILLEY - Ph. QUIRION Les déchets d'emballages ménagers : une analyse économique des politiques française et allemande		

G 9608	N. GREENAN - D. GUELLEC Technological innovation and employment reallocation	G 9714	F. LEQUILLER Does the French Consumer Price Index Overstate Inflation?	G 9808	A. MOURougANE Can a Conservative Governor Conduct an Accommodative Monetary Policy ?	G 9913	Division « Redistribution et Politiques Sociales » Le modèle de microsimulation dynamique DESTINIE
G 9609	Ph. COUR - F. RUPPRECHT L'intégration asymétrique au sein du continent américain : un essai de modélisation	G 9715	X. BONNET Peut-on mettre en évidence les rigidités à la baisse des salaires nominaux ? Une étude sur quelques grands pays de l'OCDE	G 9809	X. BONNET - E. DUBOIS - L. FAUVET Asymétrie des inflations relatives et menus costs : tests sur l'inflation française	G 9914	E. DUGUET Macro-commandes SAS pour l'économétrie des panels et des variables qualitatives
G 9610	S. DUCHENE - G. FORGEOT - A. JACQUOT Analyse des évolutions récentes de la productivité apparente du travail	G 9716	N. IUNG - F. RUPPRECHT Productivité de la recherche et rendements d'échelle dans le secteur pharmaceutique français	G 9810	E. DUGUET - N. IUNG Sales and Advertising with Spillovers at the firm level: Estimation of a Dynamic Structural Model on Panel Data	G 9915	R. DUHAUTOIS Evolution des flux d'emplois en France entre 1990 et 1996 : une étude empirique à partir du fichier des bénéficiaires réels normaux (BRN)
G 9611	X. BONNET - S. MAHFOUZ The influence of different specifications of wages-prices spirals on the measure of the NAIRU : the case of France	G 9717	E. DUGUET - I. KABLA Appropriation strategy and the motivations to use the patent system in France - An econometric analysis at the firm level	G 9811	J.P. BERTHIER Congestion urbaine : un modèle de trafic de pointe à courbe débit-vitesse et demande élastique	G 9916	J.Y. FOURNIER Extraction du cycle des affaires : la méthode de Baxter et King
G 9612	PH. COUR - E. DUBOIS, S. MAHFOUZ, J. PISANI-FERRY The cost of fiscal retrenchment revisited: how strong is the evidence ?	G 9718	L.P. PELÉ - P. RALLE Âge de la retraite : les aspects incitatifs du régime général	G 9812	C. PRIGENT La part des salaires dans la valeur ajoutée : une approche macroéconomique	G 9917	B. CRÉPON - R. DESPLATZ - J. MAIRESSE Estimating price cost margins, scale economies and workers' bargaining power at the firm level
G 9613	A. JACQUOT Les flexions des taux d'activité sont-elles seulement conjoncturelles ?	G 9719	ZHANG Yingxiang - SONG Xueqing Lexique macroéconomique français-chinois, chinois-français	G 9813	A.Th. AERTS L'évolution de la part des salaires dans la valeur ajoutée en France reflète-t-elle les évolutions individuelles sur la période 1979-1994 ?	G 9918	Ch. GIANELLA - Ph. LAGARDE Productivity of hours in the aggregate production function: an evaluation on a panel of French firms from the manufacturing sector
G 9614	ZHANG Yingxiang - SONG Xueqing Lexique macroéconomique Français-Chinois	G 9720	M. HOUEBINE - J.L. SCHNEIDER Mesurer l'influence de la fiscalité sur la localisation des entreprises	G 9814	B. SALANIÉ Guide pratique des séries non-stationnaires	G 9919	S. AUDRIC - P. GIVORD - C. PROST Evolution de l'emploi et des coûts par qualification entre 1982 et 1996
G 9701	J.L. SCHNEIDER La taxe professionnelle : éléments de cadrage économique	G 9721	A. MOURougANE Crédibilité, indépendance et politique monétaire Une revue de la littérature	G 9901	S. DUCHÈNE - A. JACQUOT Une croissance plus riche en emplois depuis le début de la décennie ? Une analyse en comparaison internationale	G 2000/01	R. MAHIEU Les déterminants des dépenses de santé : une approche macroéconomique
G 9702	J.L. SCHNEIDER Transition et stabilité politique d'un système redistributif	G 9722	P. AUGERAUD - L. BRIOT Les données comptables d'entreprises Le système intermédiaire d'entreprises Passage des données individuelles aux données sectorielles	G 9902	Ch. COLIN Modélisation des carrières dans Destinie	G 2000/02	C. ALLARD-PRIGENT - H. GUILMEAU - A. QUINET The real exchange rate as the relative price of nontradables in terms of tradables: theoretical investigation and empirical study on French data
G 9703	D. GOUX - E. MAURIN Train or Pay: Does it Reduce Inequalities to Encourage Firms to Train their Workers?	G 9723	P. AUGERAUD - J.E. CHAPRON Using Business Accounts for Compiling National Accounts: the French Experience	G 9903	Ch. COLIN Evolution de la dispersion des salaires : un essai de prospective par microsimulation	G 2000/03	J.-Y. FOURNIER L'approximation du filtre passe-bande proposée par Christiano et Fitzgerald
G 9704	P. GENIER Deux contributions sur dépendance et équité	G 9724	P. AUGERAUD Les comptes d'entreprise par activités - Le passage aux comptes - De la comptabilité d'entreprise à la comptabilité nationale - A <i>paraître</i>	G 9904	B. CREPON - N. IUNG Innovation, emploi et performances	G 2000/04	Bilan des activités de la DESE - 1999
G 9705	E. DUGUET - N. IUNG R & D Investment, Patent Life and Patent Value An Econometric Analysis at the Firm Level	G 9801	H. MICHAUDON - C. PRIGENT Présentation du modèle AMADEUS	G 9905	B. CREPON - Ch. GIANELLA Wages inequalities in France 1969-1992 An application of quantile regression techniques	G 2000/05	B. CREPON - F. ROSENWALD Investissement et contraintes de financement : le poids du cycle Une estimation sur données françaises
G 9706	M. HOUEBINE - A. TOPIOL-BENSAÏD Les entreprises internationales en France : une analyse à partir de données individuelles	G 9802	J. ACCARDO Une étude de comptabilité générationnelle pour la France en 1996	G 9906	C. BONNET - R. MAHIEU Microsimulation techniques applied to inter-generational transfers - Pensions in a dynamic framework: the case of France	G 2000/06	A. FLIPO Les comportements matrimoniaux de fait
G 9707	M. HOUEBINE Polarisation des activités et spécialisation des départements en France	G 9803	X. BONNET - S. DUCHÈNE Apports et limites de la modélisation « Real Business Cycles »	G 9907	F. ROSENWALD L'impact des contraintes financières dans la décision d'investissement	G 2000/07	R. MAHIEU - B. SÉDILLOT Microsimulations of the retirement decision: a supply side approach
G 9708	E. DUGUET - N. GREENAN Le biais technologique : une analyse sur données individuelles	G 9804	C. BARLET - C. DUGUET - D. ENCAOUA - J. PRADEL The Commercial Success of Innovations An econometric analysis at the firm level in French manufacturing	G 9908	Bilan des activités de la DESE - 1998	G 2000/08	C. AUDENIS - C. PROST Déficit conjoncturel : une prise en compte des conjonctures passées
G 9709	J.L. BRILLET Analyzing a small French ECM Model	G 9805	P. CAHUC - Ch. GIANELLA - D. GOUX - A. ZILBERBERG Equalizing Wage Differences and Bargaining Power - Evidence from a Panel of French Firms	G 9909	J.P. ZOYEM Contrat d'insertion et sortie du RMI Evaluation des effets d'une politique sociale	G 2000/09	R. MAHIEU - B. SÉDILLOT Equivalent patrimonial de la rente et souscription de retraite complémentaire
G 9710	J.L. BRILLET Formalizing the transition process : scenarios for capital accumulation	G 9806	J. ACCARDO - M. JLASSI La productivité globale des facteurs entre 1975 et 1996	G 9910	Ch. COLIN - FI. LEGROS - R. MAHIEU Bilans contributifs comparés des régimes de retraite du secteur privé et de la fonction publique	G 2000/10	R. DUHAUTOIS Ralentissement de l'investissement : petites ou grandes entreprises ? industrie ou tertiaire ?
G 9711	G. FORGEOT - J. GAUTIÉ Insertion professionnelle des jeunes et processus de déclassement	G 9807	Bilan des activités de la Direction des Etudes et Synthèses Economiques - 1997	G 9911	G. LAROQUE - B. SALANIÉ Une décomposition du non-emploi en France	G 2000/11	G. LAROQUE - B. SALANIÉ Temps partiel féminin et incitations financières à l'emploi
G 9712	E. DUBOIS High Real Interest Rates: the Consequence of a Saving Investment Disequilibrium or of an insufficient Credibility of Monetary Authorities?			G 9912	B. SALANIÉ Une maquette analytique de long terme du marché du travail	G2000/12	Ch. GIANELLA Local unemployment and wages
G 9713	Bilan des activités de la Direction des Etudes et Synthèses Economiques - 1996			G 9912 Bis	Ch. GIANELLA Une estimation de l'élasticité de l'emploi peu qualifié à son coût	G2000/13	B. CREPON - Th. HECKEL - Informatisation en France : une évaluation à partir de données individuelles

	- Computerization in France: an evaluation based on individual company data
G2001/01	F. LEQUILLER - La nouvelle économie et la mesure de la croissance du PIB - The new economy and the measurement of GDP growth
G2001/02	S. AUDRIC La reprise de la croissance de l'emploi profite-t-elle aussi aux non-diplômés ?
G2001/03	I. BRAUN-LEMAIRE Evolution et répartition du surplus de productivité
G2001/04	A. BEAUDU - Th. HECKEL Le canal du crédit fonctionne-t-il en Europe ? Une étude de l'hétérogénéité des comportements d'investissement à partir de données de bilan agrégées
G2001/05	C. AUDENIS - P. BISCOURP - N. FOURCADE - O. LOISEL Testing the augmented Solow growth model : An empirical reassessment using panel data
G2001/06	R. MAHIEU - B. SÉDILLOT Départ à la retraite, irréversibilité et incertitude
G2001/07	Bilan des activités de la DESE - 2000
G2001/08	J. Ph. GAUDEMET Les dispositifs d'acquisition à titre facultatif d'annuités viagères de retraite
G2001/09	B. CRÉPON - Ch. GIANELLA Fiscalité, coût d'usage du capital et demande de facteurs : une analyse sur données individuelles
G2001/10	B. CRÉPON - R. DESPLATZ Evaluation des effets des dispositifs d'allègements de charges sociales sur les bas salaires
G2001/11	J.-Y. FOURNIER Comparaison des salaires des secteurs public et privé
G2001/12	J.-P. BERTHIER - C. JAULENT R. CONVENEVOLE - S. PISANI Une méthodologie de comparaison entre consommations intermédiaires de source fiscale et de comptabilité nationale
G2001/13	P. BISCOURP - Ch. GIANELLA Substitution and complementarity between capital, skilled and less skilled workers: an analysis at the firm level in the French manufacturing industry
G2001/14	I. ROBERT-BOBÉE Modelling demographic behaviours in the French microsimulation model Destinie: An analysis of future change in completed fertility
G2001/15	J.-P. ZOYEM Diagnostic sur la pauvreté et calendrier de revenus : le cas du "Panel européen des ménages"
G2001/16	J.-Y. FOURNIER - P. GIVORD La réduction des taux d'activité aux âges extrêmes, une spécificité française ?
G2001/17	C. AUDENIS - P. BISCOURP - N. RIEDINGER Existe-t-il une asymétrie dans la transmission du prix du brut aux prix des carburants ?

G2002/01	F. MAGNIEN - J.-L. TAVERNIER - D. THESMAR Les statistiques internationales de PIB par habitant en standard de pouvoir d'achat : une analyse des résultats
G2002/02	Bilan des activités de la DESE - 2001
G2002/03	B. SÉDILLOT - E. WALRAET La cessation d'activité au sein des couples : y a-t-il interdépendance des choix ?
G2002/04	G. BRILHAULT - Rétropolation des séries de FBCF et calcul du capital fixe en SEC-95 dans les comptes nationaux français - Retropolation of the investment series (GFCF) and estimation of fixed capital stocks on the ESA-95 basis for the French balance sheets
G2002/05	P. BISCOURP - B. CRÉPON - T. HECKEL - N. RIEDINGER How do firms respond to cheaper computers? Microeconomic evidence for France based on a production function approach
G2002/06	C. AUDENIS - J. DERUYON - N. FOURCADE L'impact des nouvelles technologies de l'information et de la communication sur l'économie française - un bouclage macro-économique
G2002/07	J. BARDAJI - B. SÉDILLOT - E. WALRAET Évaluation de trois réformes du Régime Général d'assurance vieillesse à l'aide du modèle de microsimulation DESTINIE
G2002/08	J.-P. BERTHIER Réflexions sur les différentes notions de volume dans les comptes nationaux : comptes aux prix d'une année fixe ou aux prix de l'année précédente, séries chaînées
G2002/09	F. HILD Les soldes d'opinion résumant-ils au mieux les réponses des entreprises aux enquêtes de conjoncture ?
G2002/10	I. ROBERT-BOBÉE Les comportements démographiques dans le modèle de microsimulation Destinie - Une comparaison des estimations issues des enquêtes Jeunes et Carrières 1997 et Histoire Familiale 1999
G2002/11	J.-P. ZOYEM La dynamique des bas revenus : une analyse des entrées-sorties de pauvreté
G2002/12	F. HILD Prévisions d'inflation pour la France
G2002/13	M. LECLAIR Réduction du temps de travail et tensions sur les facteurs de production
G2002/14	E. WALRAET - A. VINCENT - Analyse de la redistribution intragénérationnelle dans le système de retraite des salariés du privé - Une approche par microsimulation - Intragenerational distributional analysis in the french private sector pension scheme - A microsimulation approach
G2002/15	P. CHONE - D. LE BLANC - I. ROBERT-BOBÉE Offre de travail féminine et garde des jeunes enfants

G2002/16	F. MAUREL - S. GREGOIR Les indices de compétitivité des pays : interprétation et limites
G2003/01	N. RIEDINGER - E. HAUVY Le coût de dépollution atmosphérique pour les entreprises françaises : Une estimation à partir de données individuelles
G2003/02	P. BISCOURP et F. KRAMARZ Création d'emplois, destruction d'emplois et internationalisation des entreprises industrielles françaises : une analyse sur la période 1986-1992
G2003/03	Bilan des activités de la DESE - 2002
G2003/04	P.-O. BEFFY - J. DERUYON - N. FOURCADE - S. GREGOIR - N. LAÏB - B. MONFORT Évolutions démographiques et croissance : une projection macro-économique à l'horizon 2020
G2003/05	P. AUBERT La situation des salariés de plus de cinquante ans dans le secteur privé
G2003/06	P. AUBERT - B. CRÉPON Age, salaire et productivité La productivité des salariés décline-t-elle en fin de carrière ?
G2003/07	H. BARON - P.O. BEFFY - N. FOURCADE - R. MAHIEU Le ralentissement de la productivité du travail au cours des années 1990
G2003/08	P.-O. BEFFY - B. MONFORT Patrimoine des ménages, dynamique d'allocation et comportement de consommation
G2003/09	P. BISCOURP - N. FOURCADE Peut-on mettre en évidence l'existence de rigidités à la baisse des salaires à partir de données individuelles ? Le cas de la France à la fin des années 90
G2003/10	M. LECLAIR - P. PETIT Présence syndicale dans les firmes : quel impact sur les inégalités salariales entre les hommes et les femmes ?
G2003/11	P.-O. BEFFY - X. BONNET - M. DARRACQ-PARIES - B. MONFORT MZE: a small macro-model for the euro area
G2004/01	P. AUBERT - M. LECLAIR La compétitivité exprimée dans les enquêtes trimestrielles sur la situation et les perspectives dans l'industrie
G2004/02	M. DUÉE - C. REBILLARD La dépendance des personnes âgées : une projection à long terme
G2004/03	S. RASPILLER - N. RIEDINGER Régulation environnementale et choix de localisation des groupes français
G2004/04	A. NABOULET - S. RASPILLER Les déterminants de la décision d'investir : une approche par les perceptions subjectives des firmes
G2004/05	N. RAGACHE La déclaration des enfants par les couples non mariés est-elle fiscalement optimale ?

G2004/06	M. DUÉE L'impact du chômage des parents sur le devenir scolaire des enfants
G2004/07	P. AUBERT - E. CAROLI - M. ROGER New Technologies, Workplace Organisation and the Age Structure of the Workforce: Firm-Level Evidence
G2004/08	E. DUGUET - C. LELARGE Les brevets accroissent-ils les incitations privées à innover ? Un examen microéconométrique
G2004/09	S. RASPILLER - P. SILLARD Affiliating versus Subcontracting: the Case of Multinationals
G2004/10	J. BOISSINOT - C. L'ANGEVIN - B. MONFORT Public Debt Sustainability: Some Results on the French Case
G2004/11	S. ANANIAN - P. AUBERT Travailleurs âgés, nouvelles technologies et changements organisationnels : un réexamen à partir de l'enquête « REPONSE »
G2004/12	X. BONNET - H. PONCET Structures de revenus et propensions différentes à consommer - Vers une équation de consommation des ménages plus robuste en prévision pour la France
G2004/13	C. PICART Évaluer la rentabilité des sociétés non financières
G2004/14	J. BARDAJI - B. SÉDILLOT - E. WALRAET Les retraites du secteur public : projections à l'horizon 2040 à l'aide du modèle de microsimulation DESTINIE
G2005/01	S. BUFFETEAU - P. GODEFROY Conditions de départ en retraite selon l'âge de fin d'études : analyse prospective pour les générations 1945 à 1974
G2005/02	C. AFSA - S. BUFFETEAU L'évolution de l'activité féminine en France : une approche par pseudo-panel
G2005/03	P. AUBERT - P. SILLARD Délocalisations et réductions d'effectifs dans l'industrie française
G2005/04	M. LECLAIR - S. ROUX Mesure et utilisation des emplois instables dans les entreprises
G2005/05	C. L'ANGEVIN - S. SERRAVALLE Performances à l'exportation de la France et de l'Allemagne - Une analyse par secteur et destination géographique
G2005/06	Bilan des activités de la Direction des Études et Synthèses Économiques - 2004
G2005/07	S. RASPILLER La concurrence fiscale : principaux enseignements de l'analyse économique
G2005/08	C. L'ANGEVIN - N. LAÏB Éducation et croissance en France et dans un panel de 21 pays de l'OCDE
G2005/09	N. FERRARI Prévoir l'investissement des entreprises Un indicateur des révisions dans l'enquête de conjoncture sur les investissements dans l'industrie.

G2005/10	P.-O. BEFFY - C. L'ANGEVIN Chômage et boucle prix-salaires : apport d'un modèle « qualifiés/peu qualifiés »
G2005/11	B. HEITZ A two-states Markov-switching model of inflation in France and the USA: credible target VS inflation spiral
G2005/12	O. BIAU - H. ERKEL-ROUSSE - N. FERRARI Réponses individuelles aux enquêtes de conjoncture et prévision macroéconomiques : Exemple de la prévision de la production manufacturière
G2005/13	P. AUBERT - D. BLANCHET - D. BLAU The labour market after age 50: some elements of a Franco-American comparison
G2005/14	D. BLANCHET - T. DEBRAND - P. DOURGNON - P. POLLET L'enquête SHARE : présentation et premiers résultats de l'édition française
G2005/15	M. DUÉE La modélisation des comportements démogra- phiques dans le modèle de microsimulation DESTINIE
G2005/16	H. RAOUI - S. ROUX Étude de simulation sur la participation versée aux salariés par les entreprises
G2006/01	C. BONNET - S. BUFFETEAU - P. GODEFROY Disparités de retraite de droit direct entre hommes et femmes : quelles évolutions ?
G2006/02	C. PICART Les gazelles en France
G2006/03	P. AUBERT - B. CRÉPON - P. ZAMORA Le rendement apparent de la formation continue dans les entreprises : effets sur la productivité et les salaires
G2006/04	J.-F. OUVRARD - R. RATHELOT Demographic change and unemployment: what do macroeconomic models predict?
G2006/05	D. BLANCHET - J.-F. OUVRARD Indicateurs d'engagements implicites des systèmes de retraite : chiffrages, propriétés analytiques et réactions à des chocs démographiques types
G2006/06	G. BIAU - O. BIAU - L. ROUVIERE Nonparametric Forecasting of the Manufacturing Output Growth with Firm-level Survey Data
G2006/07	C. AFSA - P. GIVORD Le rôle des conditions de travail dans les absences pour maladie
G2006/08	P. SILLARD - C. L'ANGEVIN - S. SERRAVALLE Performances comparées à l'exportation de la France et de ses principaux partenaires Une analyse structurelle sur 12 ans
G2006/09	X. BOUTIN - S. QUANTIN Une méthodologie d'évaluation comptable du coût du capital des entreprises françaises : 1984- 2002
G2006/10	C. AFSA L'estimation d'un coût implicite de la pénibilité du travail chez les travailleurs âgés
G2006/11	C. LELARGE Les entreprises (industrielles) françaises sont- elles à la frontière technologique ?
G2006/12	O. BIAU - N. FERRARI Théorie de l'opinion Faut-il pondérer les réponses individuelles ?
G2006/13	A. KOUBI - S. ROUX Une réinterprétation de la relation entre productivité et inégalités salariales dans les entreprises
G2006/14	R. RATHELOT - P. SILLARD The impact of local taxes on plants location decision
G2006/15	L. GONZALEZ - C. PICART Diversification, recentrage et poids des activités de support dans les groupes (1993-2000)
G2007/01	D. SRAER Allègements de cotisations patronales et dynamique salariale
G2007/02	V. ALBOUY - L. LEQUIEN Les rendements non monétaires de l'éducation : le cas de la santé
G2007/03	D. BLANCHET - T. DEBRAND Aspiration à la retraite, santé et satisfaction au travail : une comparaison européenne
G2007/04	M. BARLET - L. CRUSSON Quel impact des variations du prix du pétrole sur la croissance française ?
G2007/05	C. PICART Flux d'emploi et de main-d'œuvre en France : un réexamen
G2007/06	V. ALBOUY - C. TAVAN Massification et démocratisation de l'enseignement supérieur en France
G2007/07	T. LE BARBANCHON The Changing response to oil price shocks in France : a DSGE type approach
G2007/08	T. CHANEY - D. SRAER - D. THESMAR Collateral Value and Corporate Investment Evidence from the French Real Estate Market
G2007/09	J. BOISSINOT Consumption over the Life Cycle: Facts for France
G2007/10	C. AFSA Interpréter les variables de satisfaction : l'exemple de la durée du travail
G2007/11	R. RATHELOT - P. SILLARD Zones Franches Urbaines : quels effets sur l'emploi salarié et les créations d'établissements ?
G2007/12	V. ALBOUY - B. CRÉPON Aléa moral en santé : une évaluation dans le cadre du modèle causal de Rubin
G2008/01	C. PICART Les PME françaises : rentables mais peu dynamiques
G2008/02	P. BISCOURP - X. BOUTIN - T. VERGÉ The Effects of Retail Regulations on Prices Evidence from the Loi Galland
G2008/03	Y. BARBESOL - A. BRIANT Economies d'agglomération et productivité des

G2009/09	G. LALANNE - E. POULIQUEN - O. SIMON Prix du pétrole et croissance potentielle à long terme
G2009/10	D. BLANCHET - J. LE CACHEUX - V. MARCUS Adjusted net savings and other approaches to sustainability: some theoretical background
G2009/11	V. BELLAMY - G. CONSALES - M. FESSEAU - S. LE LAIDIER - É. RAYNAUD Une décomposition du compte des ménages de la comptabilité nationale par catégorie de ménage en 2003
G2009/12	J. BARDAJI - F. TALLET Detecting Economic Regimes in France: a Qualitative Markov-Switching Indicator Using Mixed Frequency Data
G2009/13	R. AEBERHARDT - D. FOUGÈRE - R. RATHELOT Discrimination à l'embauche : comment exploiter les procédures de <i>testing</i> ?
G2009/14	Y. BARBESOL - P. GIVORD - S. QUANTIN Partage de la valeur ajoutée, approche par données microéconomiques
G2009/15	I. BUONO - G. LALANNE The Effect of the Uruguay round on the Intensive and Extensive Margins of Trade
G2010/01	C. MINODIER Avantages comparés des séries des premières valeurs publiées et des séries des valeurs révisées - Un exercice de prévision en temps réel de la croissance trimestrielle du PIB en France
G2010/02	V. ALBOUY - L. DAVEZIES - T. DEBRAND Health Expenditure Models: a Comparison of Five Specifications using Panel Data
G2010/03	C. KLEIN - O. SIMON Le modèle MÉSANGE réestimé en base 2000 Tome 1 – Version avec volumes à prix constants
G2010/04	M.-É. CLERC - É. COUDIN L'IPC, miroir de l'évolution du coût de la vie en France ? Ce qu'apporte l'analyse des courbes d'Engel
G2010/05	N. CECI-RENAUD - P.-A. CHEVALIER Les seuils de 10, 20 et 50 salariés : impact sur la taille des entreprises françaises
G2010/06	R. AEBERHARDT - J. POUGET National Origin Differences in Wages and Hierarchical Positions - Evidence on French Full- Time Male Workers from a matched Employer- Employee Dataset
G2010/07	S. BLASCO - P. GIVORD Les trajectoires professionnelles en début de vie active : quel impact des contrats temporaires ?
G2010/08	P. GIVORD Méthodes économétriques pour l'évaluation de politiques publiques
G2010/09	P.-Y. CABANNES - V. LAPÈGUE - E. POULIQUEN - M. BEFFY - M. GAINI Quelle croissance de moyen terme après la crise ?
G2010/10	I. BUONO - G. LALANNE La réaction des entreprises françaises à la baisse des tarifs douaniers étrangers
G2008/04	D. BLANCHET - F. LE GALLO Les projections démographiques : principaux mécanismes et retour sur l'expérience française
G2008/05	D. BLANCHET - F. TOUTLEMONDE Évolutions démographiques et déformation du cycle de vie active : quelles relations ?
G2008/06	M. BARLET - D. BLANCHET - L. CRUSSON Internationalisation et flux d'emplois : que dit une approche comptable ?
G2008/07	C. LELARGE - D. SRAER - D. THESMAR Entrepreneurship and Credit Constraints - Evidence from a French Loan Guarantee Program
G2008/08	X. BOUTIN - L. JANIN Are Prices Really Affected by Mergers?
G2008/09	M. BARLET - A. BRIANT - L. CRUSSON Concentration géographique dans l'industrie manufacturière et dans les services en France : une approche par un indicateur en continu
G2008/10	M. BEFFY - É. COUDIN - R. RATHELOT Who is confronted to insecure labor market histories? Some evidence based on the French labor market transition
G2008/11	M. ROGER - E. WALRAET Social Security and Well-Being of the Elderly: the Case of France
G2008/12	C. AFSA Analyser les composantes du bien-être et de son évolution Une approche empirique sur données individuelles
G2008/13	M. BARLET - D. BLANCHET - T. LE BARBANCHON Microsimuler le marché du travail : un prototype
G2009/01	P.-A. PIONNIER Le partage de la valeur ajoutée en France, 1949-2007
G2009/02	Laurent CLAVEL - Christelle MINODIER A Monthly Indicator of the French Business Climate
G2009/03	H. ERKEL-ROUSSE - C. MINODIER Do Business Tendency Surveys in Industry and Services Help in Forecasting GDP Growth? A Real-Time Analysis on French Data
G2009/04	P. GIVORD - L. WILNER Les contrats temporaires : trappe ou marchepied vers l'emploi stable ?
G2009/05	G. LALANNE - P.-A. PIONNIER - O. SIMON Le partage des fruits de la croissance de 1950 à 2008 : une approche par les comptes de surplus
G2009/06	L. DAVEZIES - X. D'HAULTFOEUILLE Faut-il pondérer?... Ou l'éternelle question de l'économètre confronté à des données d'enquête
G2009/07	S. QUANTIN - S. RASPILLER - S. SERRAVALLE Commerce intragroupe, fiscalité et prix de transferts : une analyse sur données françaises
G2009/08	M. CLERC - V. MARCUS Élasticités-prix des consommations énergétiques des ménages

G2010/11	R. RATHELOT - P. SILLARD L'apport des méthodes à noyaux pour mesurer la concentration géographique - Application à la concentration des immigrés en France de 1968 à 1999		prises sur la base des contrôles fiscaux et son insertion dans les comptes nationaux
G2010/12	M. BARATON - M. BEFFY - D. FOUGÈRE Une évaluation de l'effet de la réforme de 2003 sur les départs en retraite - Le cas des enseignants du second degré public	G2011/10	A. SCHREIBER - A. VICARD La tertiarisation de l'économie française et le ralentissement de la productivité entre 1978 et 2008
G2010/13	D. BLANCHET - S. BUFFETEAU - E. CRENNER S. LE MINEZ Le modèle de microsimulation Destinie 2 : principales caractéristiques et premiers résultats	G2011/11	M.-É. CLERC - O. MONSO - E. POULIQUEN Les inégalités entre générations depuis le baby-boom
G2010/14	D. BLANCHET - E. CRENNER Le bloc retraites du modèle Destinie 2 : guide de l'utilisateur	G2011/12	C. MARBOT et D. ROY Évaluation de la transformation de la réduction d'impôt en crédit d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile en 2007
G2010/15	M. BARLET - L. CRUSSON - S. DUPUCH - F. PUECH Des services échangés aux services échangeables : une application sur données françaises		
G2010/16	M. BEFFY - T. KAMIONKA Public-private wage gaps: is civil-servant human capital sector-specific?		
G2010/17	P.-Y. CABANNES - H. ERKEL-ROUSSE - G. LALANNE - O. MONSO - E. POULIQUEN Le modèle Mésange réestimé en base 2000 Tome 2 - Version avec volumes à prix chaînés		
G2010/18	R. AEBERHARDT - L. DAVEZIES Conditional Logit with one Binary Covariate: Link between the Static and Dynamic Cases		
G2011/01	T. LE BARBANCHON - B. OURLIAC - O. SIMON Les marchés du travail français et américain face aux chocs conjoncturels des années 1986 à 2007 : une modélisation DSGE		
G2011/02	C. MARBOT Une évaluation de la réduction d'impôt pour l'emploi de salariés à domicile		
G2011/03	L. DAVEZIES Modèles à effets fixes, à effets aléatoires, modèles mixtes ou multi-niveaux : propriétés et mises en œuvre des modélisations de l'hétérogénéité dans le cas de données groupées		
G2011/04	M. ROGER - M. WASMER Heterogeneity matters: labour productivity differentiated by age and skills		
G2011/05	J.-C. BRICONGNE - J.-M. FOURNIER V. LAPÈGUE - O. MONSO De la crise financière à la crise économique L'impact des perturbations financières de 2007 et 2008 sur la croissance de sept pays industrialisés		
G2011/06	P. CHARNOZ - É. COUDIN - M. GAINI Wage inequalities in France 1976-2004: a quantile regression analysis		
G2011/07	M. CLERC - M. GAINI - D. BLANCHET Recommendations of the Stiglitz-Sen-Fitoussi Report: A few illustrations		
G2011/08	M. BACHELET - M. BEFFY - D. BLANCHET Projeter l'impact des réformes des retraites sur l'activité des 55 ans et plus : une comparaison de trois modèles		
G2011/09	C. LOUVOT-RUNAVOT L'évaluation de l'activité dissimulée des entre-		